LA SEMAINE AFRICAINE



N° 4084 du Vendredi 3 Septembre 2021 - 69° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO

Ces pénuries récurrentes qui agacent la population



De longues files d'attente observées devant les stations-service. Ici, à Brazzaville (P.3)



FONCIER

Pierre Mabiala parcourt les terres du Congo pour y ensemencer le droit

(P.4)

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

La soussection CBE de Makélékélé a célébré son cinquantenaire!

Les terres bougent



Les membres du CBE pendant le culte (P.8)

APRÈS LE VANDALISME DE LA PHARMACIE
TAHITI À BACONGO

Les pharmaciens exigent l'ouverture d'une enquête judiciaire (P.4)





AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT **REPUBLIQUE DU CONGO**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE.

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo

«PRODIVAC» AMI N° 006/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021

Pour le recrutement d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables du PRODIVAC Secteur: Agriculture

Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402 N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

- 1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables du PRODIVAC.
- 2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la formalisation des principales procédures de gestion administratives, financières et comptables et de la passation des marchés du PRODIVAC, ainsi que la conception du système de contrôle interne. Spécifiquement, il s'agira de: (i) fournir un cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, financier et comptable, (ii) décrire l'organisation administrative, financière et comptable du projet, (iii) décrire les procédures d'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace (iv) formaliser les contrôles internes à effectuer au
- sein du projet et définir les responsables de ceux-ci à chaque étape du circuit des documents, (v) utiliser de façon optimale, pour une meilleure efficacité des actions engagées, l'ensemble des moyens du projet, (vi) maîtriser la connaissance des actions engagées et par conséquent comparer les moyens mis en œuvre aux résultats techniques obtenus et (vii) former à cette discipline non seulement le personnel directement engagé dans l'exécution du projet mais aussi l'ensemble des bénéficiaires de l'intervention. La mission est d'une durée de soixante (60) jours.
- 3. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation d'au moins deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions, et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents).

- 4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au «Cadre de Passation des Marchés des opérations financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org».
- 5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et héures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00. heure locale (TU+1).
- 6. Les expressions d'intérêt doivent déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 Septembre 2021 et porter expressément la mention suivante: «AMI N°006/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT IN-DIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DU PRODIVAC» à l'adresse ci-après:

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Sise n°12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez, Brazzaville-Congo

Tél: (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10/ 06 612 76 84 É-mail: prodivaccongo@gmail.com/ pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 1er septembre 2021

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771; Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 NIU: P2005110002540126 E-mail: moussoundajeama@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

NKL-SERVICE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA Siège: N° 1265, Avenue Loutassi, Plateau des 15 ans, Brazzaville RCCM CG-BZV-01-2021-B12-00238

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 3 août 2021, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine, en date du 03 août 2021, sous Folio 140/7 n°3192, il a été constitué une société dénommée NKL-SERVICE dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée pluripersonnelle;

Capital: 1.000.000 Francs CFA;

Siège: à Brazzaville, NO 1265, Avenue Loutassi, Plateau des 15 ans;

Objet: Transport routier, location de véhicules, conseil aux entreprises, apporteur d'affaires, import-export conciergerie et bureau d'études industrielles;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n o RCCM CG-BZV-01-2021-B12-00238 du 13 août 2021;

Gérance: Monsieur NKIELE Nicaise Magloire est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville

Nos services:

- impression de toutes cartes confondues
- impression des calendriers
- conception des logos impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

<u>Directeur commercial</u>: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09 **Imprimerie Saint Paul:** 80 ans de savoir-faire à vous plaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

> Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale. B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

> > Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef: Albert S. MIANZOUKOUTA Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction) Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA (Responsable page internationale) Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO (Responsable pages nationales) Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine **Service Commercial:** Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94 Pointe-Noire: <u>Direction</u>: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Site Internet: www.lasemaineafricaine.net

CONGO

Ces pénuries récurrentes qui agacent la population

Les pénuries récurrentes de carburant, d'eau et d'électricité à Brazzaville agacent la population. De longues files d'attente sont observées devant les stations-service et des quartiers entiers sont plongés dans le noir.

es pénuries sont-elles planifiées et entretenues, alors que, par ailleurs, une contrebande sur le carburant s'organise et opère au vu et au su de tous. Ceci est d'autant plus impensable que le Congo est un pays producteur de pétrole et qui possède en plus une raffinerie des produits pétroliers en état de fonctionnement.

Le phénomène peut donner lieu à des interprétations de tous ordres. Les pénuries actuelles de carburant ne peuvent être imputables aux difficultés de transport entre Pointe-Noire et Brazzaville. Si les difficultés et les dysfonctionnements liés à cette situation sont connus du Gouvernement, pourquoi ne sont-ils pas résolus?

La construction d'une nouvelle raffinerie à Pointe-Noire serait-elle le palliatif? Le Gouvernement avait promis la construction d'un complexe pétrochimique d'une capacité de 1.200.000 tonnes par an et l'augmentation des capacités de stockage de la SCLOG, ainsi que la libéralisation totale par l'Etat des activités du secteur pétrolier en aval.

Les pénuries de carburant deviennent récurrentes au Congo, pays pourtant exportateur de pétrole brut. Société anonyme au capital social de 100 milliards de F.CFA, et filiale à 100% de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la Congolaise de raffinage (CORAF), créée en septembre 1982, assure la gestion de cette usine de raffinage. A partir de juin 2002, la CORAF

A partir de juin 2002, la CORAF n'arrivait plus à répondre à la demande nationale, évaluée à environ 450.000 tonnes métriques de produits raffinés, alors que la capacité nominale de l'usine était d'un million de tonnes par an.

C'est à compter de juin 2002 que la SNPC reprend la CO-RAF dont le personnel était d'environ 250 employés. Le contrat avec Trafigura est résilié. Selon le code des hydrocarbures, la CORAF s'approvisionne en pétrole brut avec une défiscalisation de 12%.

Les pénuries de carburant se font de plus en plus nettes au grand dam des transporteurs, ainsi que des clients gênés dans leurs déplacements.

A partir de 2009, la CORAF a commencé à traiter le brut Nkossa brend, afin d'améliorer ses rendements en produits blancs. Si déjà les sociétés E²C et LCDE ne maîtrisent pas la distribution d'eau et d'électricité à la population, en ville comme à la campagne, leur assurer un accès permanent et sans cesse amélioré aux produits de consommation courante comme le gaz et le carburant dans une société moderne, est tout aussi difficile.

Le rêve brisé des Congolais!

Alors que le taux d'accès à

l'eau reste très faible en milieu rural, le Président de la République avait lancé, le 3 août 2013, un vaste projet hydraulique dénommé «Eau pour tous», dans le village Kingoma, à 7 kilomètres de Madingou, au sud-ouest du pays. Confié à la société brésilienne Asperbras, ce projet était entièrement sup-



Le calvaire des populations

porté par le budget de l'Etat à hauteur de 193 milliards de F.CFA.

Au Congo, 50% de la population urbaine a théoriquement accès à l'eau potable. Mais cette eau ne coule pas tous les jours des robinets, loin s'en faut. La pénurie d'eau à Brazzaville et à Pointe-Noire, est une réalité incontournable. Et dans les zones rurales, à peine 10% des habitants ont accès à un réseau d'eau potable.

L'eau fournie ne va pas toute jusqu'aux robinets à cause de la vétusté des canalisations qui datent dans la plupart des cas d'avant l'indépendance de 1960. Des fuites d'eau sont enregistrées partout dans la ville. La LCDE, l'opérateur public de distribution d'eau note des pertes de l'ordre de 50% dans son réseau.

Face à la pénurie croissante et profitant des opportunités offertes par le Code de l'eau d'avril 2003 qui libéralise le secteur, des privés utilisent des camions-citernes d'une capacité de 25 ou 50 m³ pour livrer de l'eau aux citoyens qui ont les moyens de la payer. Les autres se tournent vers des particuliers qui ont créé des points d'eau à leur domicile et vendent le précieux liquide aux populations toujours plus nombreuses dans le besoin.

Dans le reste du pays, les forages paraissaient constituer l'une des solutions prioritaires mises en œuvre. Début août 2013, le président Denis Sassou-Nguesso avait lancé le projet «Eau pour tous» qui devrait permettre la construction de 4 000 forages dans plus de 2 000 villages équitablement répartis sur l'ensemble du territoire congolais.



De longues files d'attente observées devant les stations-service

Ce projet visait la construction d'un forage pour les villages de moins de 300 habitants, un à deux forages pour les villages de 300 à 1 000 habitants, deux à trois forages pour les villages de 1 000 à 3000 habitants. Chaque point d'eau était constitué, entre autres, d'un kit solaire pour l'alimentation électrique de la pompe, de trois bacs de stockage d'une capacité de 3 000 litres chacun et d'un système d'assainissement.

Décoré de triples châteaux d'eau tricolores sur toutes les routes du Congo, le programme d'équipement «Eau pour tous» n'est plus que l'ombre de luimême

Dans la plupart des villages, les équipements ne sont restés que de simples monuments. Des kits solaires volés à certains villages, des robinets dans d'autres. Des bacs de stockage parfois percés sous l'effet du soleil présentent une triste réalité.

Ces forages sont désormais abandonnés et nombreux ne fonctionnent plus. Le Gouvernement qui n'avait pas prévu une politique de suivi du projet dans la formation, l'entretien et le renouvellement des équipements semble pris de court. Dans l'entre-temps, les populations des villages concernés sont revenues au bidon. L'espoir d'accéder à l'eau potable s'est étiolé et les populations ne savent plus quoi faire. L'Etat a perdu beaucoup d'argent dans ce projet; les populations ont perdu leurs illusions. Dans les villages aujourd'hui, les citernes vert-iaune-rouge témoignent des ambitions passées et des limites de la vision de développement d'un pays.

L'électricité, un véritable casse-tête chinois

Depuis des jours, Brazzaville vit au rythme des coupures d'électricité et du phénomène de délestages intempestibles. Des quartiers entiers sont plongés dans l'obscurité. Courant 2000, le Congo avait décidé d'investir dans les infrastructures de production d'énergie. Le projet du Boulevard énergétique, lancé en 2009 par le Chef de l'Etat, visait à résoudre le problème de la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de la RDC.

Dans cette perspective, plusieurs infrastructures ont été réalisées afin atteindre cet objectif. Paradoxalement, l'accès à l'énergie demeure extrêmement préoccupant, voire pire qu'avant la mise en œuvre de

ces projets, en particulier dans les deux grandes villes: Brazzaville et Pointe-Noire qui subissent des périodes régulières de délestage.

Pourtant, lors de l'inauguration de la Centrale électrique du Congo (CEC), construite en partenariat avec la société énergétique italienne ENI, le message suivant était lisible sur les banderoles: «Avec la centrale électrique plus de délestage dans la ville de Pointe Noire».

Le Congo dispose d'énormes potentialités hydroélectriques. gazières et pétrolières. Les ressources en eau sont estimées à 842 milliards de m³, et la capacité des sites déjà identifiés pour la production d'électricité à 14 000 MW, de réserves possibles en gaz naturel largement inexploitées estimées à plus de 3000 milliards de Sm³ (mètre cube standard), ainsi que des réserves prouvées en gaz associé estimées à 86 milliards de Sm³ alors que les réserves pétrolières sont estimées à 1,6 milliards de barils.

De plus, le pays offre des opportunités d'exploitation d'autres types d'énergie pour la production de l'électricité: l'énergie solaire grâce au bénéfice d'un ensoleillement de 12h par jour, ou encore la biomasse, grâce à un domaine forestier couvrant plus de 20 millions d'hectares, soit plus de 60 % du territoire national.

La problématique de la situation du sous-secteur de l'électricité est liée à l'inadéquation entre la capacité de production et la demande malgré les investissements importants réalisés ces dernières années.

Les anciennes centrales hydroélectriques de Moukoukoulou et du Dioué mises en service respectivement en 1952 et 1979 avec des capacités de 15 MW et 74 MW sont actuellement vétustes. La centrale du Djoué, par exemple, est en arrêt depuis 2007. La construction et la mise en service de la centrale hydroélectrique d'Imboulou d'une capacité de 120 MW, de la centrale thermique au fuel de Brazzaville de 32,5 MW, la Centrale électrique du Congo au gaz naturel de 300 MW achevée en décembre 2010 et le barrage hydro-électrique de Liouesso, d'une capacité de 19.9 MW, préfinancé par la Chine, et mis en service le 29 mai 2017 pour une valeur totale estimée à 65 milliard de francs CFA, n'ont pas permis de couvrir les besoins économiques et sociaux du pays en électricité. Dans l'ensemble, l'infrastruc**Editorial**

Les terres bougent!

ous sommes habitués à ce qui a toujours été, commençons à penser à ce qui devra être. Partout la terre qui appartient à l'Etat, est sacrée. Partout, la règle étatique prévaut sur la seule tradition. Les «ngantsie», les gardiens de la tradition et, donc de la terre, sont là pour rappeler que l'illusion d'immobilisme ne vient pas de la terre, mais de nous. La terre bouge.

Nous sommes donc dans un mouvement historique dont on dira durant les décennies qui viennent s'il sera durable. Mais une chose est sûre, nous prenons la direction des réalités qui s'imposeront tôt ou tard. Le ministère des Affaires foncières nous conduit vers un avenir inévitable.

L'opinion est toujours d'avis que jamais l'Etat ne peut travailler pour le bien du citoyen là où il y a des impôts à prélever. Au vu des expériences malheureuses de disparition de caisses de l'Etat et du nombre de personnes s'étant engraissées en emportant taxes et contributions, ou en imposant des taxes inventées de toutes pièces sans retombées patentes sur la vie des citoyens, l'opinion se montre méfiante

La terre, donc, va bouger, et se mettre enfin à nourrir et enrichir véritablement son propriétaire, agriculteur ou non. Mais le chemin de cette conversion sera long. Il s'agit de traverser des couches de pratiques ancestrales et de ne pas se convaincre a priori que nous y perdrons. C'est le pari à relever.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ture électrique du réseau de distribution est globalement vétuste et vulnérable aux variations de la demande et surtout par la défaillance du système de comptage de la consommation en énergie électrique. Cette situation explique les délestages récurrents que vivent malheureusement les ménages.

La qualité et les coupures à répétition d'électricité à Brazzaville causent d'énormes problèmes aux populations. Une situation qui n'arrange guère les détenteurs de plusieurs unités de production.

En effet, les deux sociétés ne parviennent pas à délivrer, au plan de la qualité et de la quantité, le service public pour lequel elles ont été instituées. On pensait qu'avec la dissolution et la création de La Congolaise des eaux (LCDE) et L'Energie électrique du Congo (E²C), les choses allaient s'améliorer. Fausse illusion. On a déshabil-lé Pierre pour habiller Paul.

En dépit de tout, les performances techniques, commerciales et managériales des deux entreprises ne se sont guère améliorées.

Au lieu de rechercher les solutions à tous ces problèmes, le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, ainsi que celui des Hydrocarbures passent leur temps à visiter les structures sous tutelle. Aucune justification n'est donnée à la population qui demeure dubitative et s'interroge sur le pourquoi de ces pénuries récurrentes qui affectent leurs affaires.

On ne peut plus faire des provisions dans les ménages. Les Congolais sont condamnés à vivre au jour le jour. Les tenanciers des chambres froides subissent des pertes énormes. Le Gouvernement ne semble pas s'en préoccuper. Le pays vit un véritable calvaire auquel s'ajoutent le non-paiement des bourses des étudiants, les pensions de retraite et les droits des sociétés liquidées.

On dit que l'eau, c'est la vie: priver les milliers de Congolais de cette ressource naturelle n'est-il pas une violation de leurs droits fondamentaux?

Cyr Armel YABBAT-NGO

FONCIER

Pierre Mabiala parcourt les terres du Congo pour y ensemencer le droit

Le ministre d'Etat, chargé des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement a repris son bâton de pèlerin pour sillonner les terres du Congo. Du 27 au 29 août, M. Pierre Mabiala a ainsi tour à tour traversé le Niari, la Bouenza et la Lékoumou, s'arrêtant aux chefs-lieux pour y dire le droit. En plus d'être juriste de profession, le ministre d'Etat est aussi, en effet, président de la Commission nationale de reconnaissance des terres. Une impulsion nouvelle surgie autour de la Loi sur le foncier de 2018, et renforcée par le récent Code foncier.

ésormais, le Congolais ne doit plus faire comme avant, dormir sur ses terres, sans distinction des différents types de terre héritées par la tradition et la coutume, mais demeurant sans immatriculation et, donc sans reconnaissance officielle de l'Etat. Qui en sont les propriétaires reconnus, quelles en sont les délimitations exactes. les limites du périmètre et des concessions de l'Etat etc... tout cela était jusqu'ici noyé dans le flou de la tradition orale : « C'est la terre de la famille X ». Cela valait acte de propriété. Désormais les choses ont amorcé un virage de légalisation historique. Est propriétaire foncier celui qui en a le titre délivré par l'Etat après s'être fait reconnaître les délimitations cadastrales, payer les impôts qui correspondent à la valeur des terres. En apparence, une nouveauté mais, en fait, une pratique consolidée dans de nombreux pays. Et, surtout, une garantie contre les litiges, les vols de terre, les spoliations et autres disputes du genre!

· C'est donc par Dolisie, dans le Niari, que le ministre d'Etat a entamé sa tournée et les travaux de la Commission de reconnaissance des terres.

Dans la somptueuse salle du Conseil départemental, il a été accueilli par les diverses autorités départementales. dont le Préfet Baron Frédéric Bouzock, qui s'est loué de cette remise en ordre dans un domaine qui en avait bien besoin. Désormais, a-t-il dit, «la rigueur de la loi, comme l'épée de Damoclès, plane sur la tête de tous ceux qui ne veulent pas entendre la voix de la raison et de l'ordre républicain.» Le ministre d'Etat a rappelé l'esprit et la lettre des différentes dispositions légales qui désormais encadrent le domaine du foncier. Il s'agit de réguler le foncier, a-t-il dit; de faire en sorte que le Congolais vive de ses terres et que l'Etat n'en soit pas le perdant désigné. «Protéger le droit de ceux qui recoivent les terres implique de les sécuriser par la loi. Bonne gouvernance foncière, en tirer profit et améliorer le climat des affaires et la politique de l'emploi», a dit en substance le ministre d'Etat. Un litige a été présenté ici opposant des présumés propriétaires terriens à la cimenterie chinoise Forspak. Les «terriens» exigeaient une sorte d'impôt de la société «au vu de ses bénéfices et voulaient

la faire passer du simple au

double. Le ministre d'Etat a tranché avec souplesse: plus de barricade, plus d'impôt (qui n'était en fait qu'un don volontaire de la société) et plus d'entrave à l'exercice libre de l'activité d'extraction, mais aussi, de la part de la société, engagement à embaucher



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala



Pendant l'une des rencontres organisées par le ministre

trois jeunes gens de la famille. Le litige s'est résolu dans un climat serein.

Ensuite s'ouvraient les travaux de la session extraordinaire de la Commission qui était appelée à examiner six demandes de reconnaissance légale des terres ancestrales. Sur les six dossiers, deux ont reçu l'agrément de la Commission, les quatre autres ont été rejetées, parce que, de par la loi, elles étaient déjà propriétés de l'Etat. Le ministre d'Etat a rappelé que toutes les terres et leurs ressources sont, d'essence, propriétés de l'Etat qui,

sous condition, peut en céder la jouissance à des particuliers. A condition de ne pas entraver l'activité économique de l'Etat ou de ne pas réclamer une propriété incluant une Unité forestière d'exploitation, UFE; un cours d'eau ou un élément du patrimoine de l'Etat.

· Ensuite, le lendemain, la délégation du ministre s'est déportée sur Madingou, capitale de la Bouenza, région à vocation agricole et grenier du Congo où, par conséquent, la question de la terre donne lieu à des revendications ardues. Tout comme à Dolisie, la Commission était appelée, ici aussi. à statuer sur 9 dossiers: trois qui avaient été renvoyées pour complément lors de la session précédente de janvier 2019 (qui ont finalement été validées), et six autres dossiers récents, dont seul un seul a été retenu.

· Le lundi, la Commission était à Sibiti où, ici aussi, six dossiers étaient présentés pour validation auprès de la Commission. Un seul, celui de famille Antoine Mbamba, a été reconnu conforme aux dispositions prévues. Les cinq autres ont été rejetés pour complément d'information, attente du décret d'application ou reprécisions de superficie.

Au bout du compte, c'est un travail méticuleux, quelque fois fastidieux, mais important pour l'avenir serein de la propriété terrienne au Congo accompli par le ministre d'Etat Pierre Mabiala, qui a mené la Commission au pas de course pour examiner, conformément à la loi, toutes les prétentions, sans en écarter aucune par avance.

Albert S. MIANZOUKOUTA (Envoyé spécial)

CINQUIEME CIRCONSCRIPTION DE TALANGAI

La population appelée à se faire vacciner

Le député siégeant de la cinquième circonscription électorale de Talangai dans le sixième arrondissement, Isidore Lénga, a effectué lundi 30 août dernier, une descente parlementaire pour faire le compte rendu à ses mandants de la douzième session ordinaire administrative de l'assemblée nationale. L'élu était accompagné de ses collègues députés de Madingou, d'Ewo, de Ouenzé 3. C'était en présence du président de la fédération PCT de Brazzaville, Faustin Elenga. A cette occasion Isidore Lénga a inauguré la salle de formation en informatique et celle de la coopérative des jeunes finalistes. Et a également fait don de médicaments au Centre de santé intégré (CSI) de Ngamakosso.

En français et en lingala, pour mieux faire passer son message, il a rappelé que l'un des principes fondamentaux de l'Assemblée nationale



Isidore Lénga

est qu'après chaque session ordinaire, l'élu du peuple doit aller vers ses électeurs pour rendre compte des conclusions de la

La douzième session de l'Assemblée nationale avait été ouverte le 2 juin et clôturée le 13 août 2021; comportait à son ordre du jour treize affaires dont dix ont été examinées et adoptées.

Parmi les affaires adoptées, il y avait la présentation du programme d'action du Gouvernement par le Premier Ministre, chef

du gouvernement et le projet de loi des finances rectificative pour l'année 2021. Le député Isidore Lénga a rappelé en outre que le programme d'action du Gouvernement présenté par le premier ministre était axé sur plusieurs points. Parmi lesquels: des points d'économie et de gouvernance.

Concernant la loi de finances rectificative pour l'année 2021 en cours d'exécution, elle est modifiée à la faveur de la mise en place d'un nouveau Gouvernement, après l'élection présidentielle des 17 et 21 mars 2021. Ainsi le budget de l'Etat réajusté au titre de l'exercice 2021 est arrêté, en recettes à la somme de mille six cent soixante-dix milliards trois cent quatre millions (1670. 304. 000. 000) de francs cfa, et en dépenses à la somme de mille cinq cent vingt et un milliards deux cent quarante million (1521. 240. 000. 000) de francs cfa, soit un excédent budgétaire de cent quarante-neuf milliards soixante-quatre millions (149.064.000.00) FCFA. Mais en dépit de leur rôle traditionnel de députés, et en leur qualité de fille et fils du quartier, lui et sa titulaire Claudia Ikia Sassou Nguesso, avaient créé une antenne de solidarité dénommée «Club Claudia Solution» pour aider et accompagner les populations vulnérables, orienter et soutenir les jeunes désœuvrés dans les formations qualifiantes. «Au centre de santé Intégré (CSI) de Ngamakosso nous comptons 44 veuves et leurs enfants, et avons envoyé 56 jeunes désœuvrés dans des centres de formation et esthétique, 16 en coupe et couture, et toutes ces personnes sont jusqu'à présent suivies par le club Claudia solution», a-t-il rappelé.

En cette période de pandémie du coronavirus covid-19, il a exhorté la population à aller se faire vacciner car, pour lui, la santé n'a pas de prix. Parmi les préoccupations exprimées par la population, il y a eu le manque d'eau, l'ensablement, et l'insécurité. Le député a dit prendre bonne note pris bonne note.

Pascal Azad DOKO

Après le vandalisme de la pharmacie Tahiti à Bacongo (Brazzaville)

Les pharmaciens exigent l'ouverture d'une enquête judiciaire

Propriété du Dr Victor Ngoma, président du Syndicat national des pharmaciens du Congo, la pharmacie lahiti, sise à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, a été vandalisée le lundi 30 août dernier. Ce. après l'opération de destruction des médicaments de la rue menée ce jour-là par la Police. Ces actes de vandalisme ont suscité l'indignation des membres du Syndicat national des pharmaciens du Congo.

éunis en assemblée extraordigénérale naire le mardi 31 août à Brazzaville, ils ont décidé d'observer un arrêt d'activités sur toute l'étendue du territoire national, le mercredi 1er septembre 2021, de 5h du matin à 12 h. Ils ont aussi interpellé les autorités compétentes sur la nécessité de mettre un terme à l'exercice illégal de la pharmacie. Et demandé à

la Force publique de prendre toutes les dispositions pour la sécurité des pharmaciens, de leurs familles et leurs biens. Président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo, le Dr Jean Charles Claude Ongoli a qualifié le vandalisme de la pharmacie Tahiti d'émeute et de rébellion.

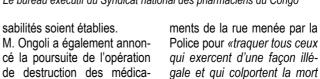
Il a souhaité que le procureur de la République ouvre une enquête afin que les respon-

sabilités soient établies. M. Ongoli a également annoncé la poursuite de l'opération

Le bureau exécutif du Syndicat national des pharmaciens du Congo ments de la rue menée par la Police pour «traquer tous ceux

et mettent en danger la santé publique». Affaire à suivre.

Sévérine EGNIMBA



PRIMATURE

Jean-Philippe Ngakosso a pris ses fonctions de secrétaire général

Nommé le 26 août dernier, Jean-Philippe Ngakosso, précédemment ambassadeur, secrétaire général adjoint, chef du département des Congolais de l'étranger au ministère des Affaires étrangères (2018-2021), a pris ses fonctions le 31 août. La cérémonie de passation de consignes a eu lieu dans la salle de réunions de la Primature, sous la supervision de Serge Blaise Zoniaba, ministre, directeur de cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

inistre plénipotentiaire de 3° classe du personnel diplomatique et consulaire, Jean-Philippe Ngakosso est diplômé des hautes études et recherches spécialisées de 3° cycle en science politique de l'Université de Paris 1 Panthéon

décret portant nomination de Jean-Philippe Ngakosso, Mr Hilaire Bouhoyi, secrétaire général sortant, a présenté les dossiers de passation de consignes. Il s'agit, entre autres, de l'organigramme du secrétariat général, ainsi que les textes fondamentaux ré-



Echange de parapheurs entre le secrétaire général entrant et sortant

Sorbonne et de hautes études en relations internationales (Paris). Son thème de thèse portait sur: «Les forces et faiblesses de la diplomatie française au Moyen-Orient (1982-1988)».

Membre du Parti congolais du travail (PCT), il succède à Mr Hilaire Bouhoyi, au poste de secrétaire général de la Primature avec rang et prérogatives de ministre délégué.

Après avoir donné lecture du

gissant la Primature, le secrétariat général et les services rattachés.

La liste et les fonctions des cadres et agents civils et militaires en service à la Primature; le budget du secrétariat général et le point sur exécution; l'état de paiement des émoluments du personnel en service au secrétariat général et d'autres dossiers pendants. Mr Hilaire Bouhoyi a relevé que le service du protocole



Jean-Philippe Ngakosso

du Gouvernement ainsi que le service central du matériel automobile ne sont pas encore opérationnels. Il a aussi fait état d'un certain nombre de dossiers de gestion courante, laissés à l'appréciation de son successeur.

Le secrétaire général sortant a exprimé sa gratitude au Président de la République et au Premier ministre pour la confiance renouvelée en sa personne en lui confiant la charge de haut-commissaire au pilotage de construction de l'Université de Pointe-Noire. Ainsi que ses sincères remerciements à Mr Jean-Philippe Ngakosso, pour sa nomination

«Nous avons pris connaissance des dossiers importants qui commandent que le travail se fasse immédiatement. C'est l'ensemble de ces dossiers qui permettent à ce que le secrétariat général de la Primature soit une structure huilée pour que le service public soit rendu le plus efficacement possible», a pour sa part souligné Jean-Philippe Ngakosso. A l'endroit de son personnel, il a eu des mots d'encouragement. «On travaille pour les résultats. Dans le projet de société du Président de la République, il parle des réformes et le Premier ministre, lors de la présentation du Programme d'action du Gouvernement, a également insisté sur les réformes. Nous devons être disponibles pour accompagner le Gouvernement sur ces réformes et nous sommes là pour ça», a-t-il dit.

A signaler que Jean-Philippe Ngakosso a été plusieurs fois directeur de cabinet: du ministre de la Santé et de la population (2012-2016); du premier vice-président de l'Assemblée nationale (2007-2012); du ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation (2002-2007) et du ministre de la Communication chargé des relations avec le Parlement (1999-2002).

Il est le coordonnateur national de l'ex-Initiative populaire pour le référendum constitutionnel, devenue Initiative populaire pour un renouveau citoyen (IPPRC).

Cyr Armel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS

Le PCT déterminé à conserver sa majorité au Parlement

Le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) a tenu le 29 août dernier, au Palais des congrès à Brazzaville, sa cinquième réunion ordinaire au cours de laquelle il a fait le point des activités réalisées ces quatre derniers mois. Ainsi, il se dit déterminé à donner une majorité stable au Parlement, en remportant les élections législatives et locales de 2022. C'est Pierre Moussa, secrétaire général du PCT, qui a présidé cette réunion.

es quatre points à l'ordre du jour ont été adoptés.

Le bureau politique a examiné et adopté, en premier lieu, le rapport d'activité mai août 2021. Des activités dominées par des sessions dans les douze fédérations du parti et le scrutin présidentiel à l'issue duquel le candidat du PCT, Denis Sassou-Nguesso, a été réélu.

Le bureau politique a également adopté la synthèse de la réunion ordinaire tenue le 30 avril dernier. Mobiliser les fonds nécessaires pour bien accomplir les ambitions du parti s'agissant des élections législatives et locales de 2022: à ce sujet, le bureau politique du PCT a évoqué les stratégies à mettre en exergue en vue de conserver la majorité au sein des différentes chambres du Parlement.

Pierre Moussa a exhorté les membres du bureau politique à l'unité et à la cohésion: «Le Congo se prépare à relever des défis politiques majeurs dont l'organisation des élecquis électoraux afin de garantir au projet de société du chef de l'Etat «Ensemble, poursuivons la marche», une mise en œuvre optimale. Il est donc question pour nous de mettre une organisation solide dans



Pierre Moussa

tions législatives et locales en 2022. Naturellement, le PCT y prendra part activement. A l'issue de ces échéances, le PCT devra consolider ses acl'unité, la cohésion et la discipline», a-t-il indiqué

Pascal Azad-DOKO

Coup d'oeil en biais

Meurtre crapuleux d'une autorité préfectorale à Madingou

Les habitants de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, au sud-est du pays, se sont réveillés mardi 31 août avec une nouvelle terrible: l'assassinat du secrétaire général de la préfecture, Fernand Itoua Odzika. Le fonctionnaire, qui résidait à Madingou depuis environ huit ans, a été retrouvé mort dans sa chambre, les mains ligotées et la bouche bâillonnée. Il y vivait seul, sa femme et ses enfants résidant de leur côté dans une autre ville. Des inconnus auraient mis fin à ses jours. Les circonstances de sa mort ne sont pas connues. Le mobile de cet acte crapuleux donne lieu à de multiples interprétations. Certains parlent de crime passionnel, d'autres de malentendus avec des collègues, d'autres encore d'un vol qui aurait mal tourné. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie et un juge d'instruction saisi.

Le chef a dit...

Les Congolais veulent être chefs. Voici une scène qui nous a été rapportée : mardi 31 août 2021, premier jour de la paie des salaires des fonctionnaires, un homme accompagné d'une belle dame débarque à l'agence Bacongo de la Banque postale, avenue Matsoua. Il s'adresse à un agent de la Force publique en faction à l'entrée vers le distributeur automatique de billets. «J'ai fait déjà le tour de quelques agences de la Banque postale ; toutes sont bondées. Conduis cette dame, c'est une recommandation de mon chef, et demande aux clients agglutinés autour de l'ordinateur de lui donner la priorité. Le chef l'attend», instruit-il. Aussitôt dit, aussitôt fait!

Guerre ouverte entre pharmaciens et vendeurs de médicaments de la rue

Les dégâts du pillage de la pharmacie "Tahiti" de l'avenue Matsoua, à l'issue de l'opération de destruction des dépôts et étalages des produits médicaux de marque Shalina par la Brigade anticriminalité, lundi 30 août dernier dans les environs du marché Total de Bacongo, sont encore visibles. Les pharmaciens qui s'expliquent mal la violence visant l'officine de leur collègue ont observé une grève de quelques heures, mercredi 1er septembre 2021. De 5h à 12h, toutes les officines étaient hermétiquement fermées. Ne voulant pas en rester là, le syndicat des pharmaciens a demandé au Gouvernement de mettre définitivement fin au commerce illicite des médicaments de la rue en mettant en branle l'arsenal répressif.

Des syndicats du pouvoir?

Les gens affirment que le pouvoir noyaute certains syndicats pour étouffer des grèves dans l'œuf. Ils citent l'exemple d'un groupe de transporteurs dénommé "La Dynamique des transporteurs du Congo" qui a tenu une réunion jeudi 26 août dernier à Brazzaville consécutive à l'avis de grève annoncé dernièrement par l'Intersyndicale des transporteurs. La Dynamique s'est opposée fermement à l'appel à la grève de l'Intersyndicale, estimant qu'elle n'obéissait «à aucune norme» et servait «au chantage et aux intérêts d'un petit groupe» de personnes. Ce syndicat des transporteurs est allé jusqu'à demander aux autorités nationales «d'arrêter» ceux qui allaient tenter d'empêcher les transporteurs opposés à la grève de travailler normalement.

Amnistie: on en reparle...

A travers une interview accordée à Christophe Boisbouvier sur Radio France internationale le mercredi 1er septembre 2021, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a laissé entrevoir qu'un geste n'est pas exclu à l'égard du général Jean-Marie Michel Mokoko et d'André Okombi Salissa que leurs partisans considèrent comme des prisonniers d'opinion. «Bien entendu, on arrivera certainement un jour à ce que nos compatriotes recouvrent leur liberté (...) Le Congo a une expérience de compatriotes qui ont été jugés, condamnés et qui ont bénéficié des dispositions bienveillantes de l'amnistie du peuple. Nous pensons que ceux-là aussi, à défaut de les laisser purger leur peine jusqu'au bout, le moment venu, lorsque le peuple au nom duquel est rendue la décision de justice, lorsque le peuple trouvera que le temps est arrivé, bénéficieront des dispositions bienveillantes de l'amnistie. Le peuple agira en conséquence», a-t-il déclaré.

Etat de consommation d'eau: la LCDE ignorerait-elle la sécheresse qui frappe les robinets ?

L'assèchement des robinets de La Congolaise des eaux (LCDE) remettent régulièrement dans les rues de files humaines en quête de points d'eau dans presque tous les quartiers de Brazzaville. Une aubaine pour certains pousse-pousseurs qui trouvent là un filon particulièrement intéressant à exploiter. Ils vous procurent le précieux liquide qu'ils vont chercher loin, dans les quartiers plus favorisés, à raison de 100 ou 150 francs CFA le bidon de 25 litres. Oui, mais les ordinateurs de la LCDE ignoreraient la sécheresse qui frappe les robinets car, que l'eau coule ou pas, l'état de consommation est le même et la facture, toujours la même. Curieux, tout de même!

ENVIRONNEMENT

Mieux collaborer pour mieux protéger la faune sauvage au Nord Congo

La Wildlife Conservation Society (WCS), le ministère de l'Economie forestière (MEF) de la République du Congo et la Congolaise industrielle des bois (CIB) ont convenu, samedi 7 août dernier à Pokola dans le département de la Sangha, de renouveler leur accord de partenariat en vue d'une meilleure protection de la faune autour du parc national de Nouabalé-Ndoki, dans le Nord du Congo. Un parc inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO pour l'importance de sa biodiversité animale et végétale.



Après la signature d'accord

L'accord renouvelé, en présence des ministres Rosalie Matondo de l'Economie forestière et Jean-Luc Mouthou de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, s'inscrit dans le cadre du projet de gestion des écosystèmes périphériques du parc national de Nouabalé-Ndoki (PROGEPP), qui vise à lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces animales protégées dans les concessions forestières où opère la CIB. Pour Rosalie Matondo, «le braconnage représente un véritable danger pour l'intégrité, la paix et la sécurité des États. Il s'agit d'un acte de haute facture que nous venons de poser car ce n'est qu'ensemble, en comptant sur les synergies de tous, que nous pouvons combattre ce fléau des temps modernes. À travers la signature de ce protocole, nous posons les jalons d'une gestion efficace, durable et transparente de la faune sauvage qu'abrite la zone périphérique du Parc National Nouabalé-Ndoki, qui est, à juste titre, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO». Cet accord tripartite a été signé pour la première fois en 1999 et a marqué la création du Projet de gestion des écosystèmes périphériques du parc national de Nouabalé-Ndoki (PROGEPP) qui opère à travers trois unités forestières d'aménagement (UFA). Le PROGEPP, à travers son service d'écogardes, de biosurveillance, et de collaboration avec les communautés, crée une zone tampon cruciale qui permet de tenir les braconniers éloignés du parc national.

Ainsi que l'a déclaré Vincent Istace, directeur RSE de la CIB, «après 20 années de pratique, l'expérience du PROGEPP a démontré au niveau national et international que nos choix étaient les bons. Un partenariat tripartite État/ONG/Secteur privé est la solution la plus efficace pour assurer la conservation et le développement au Nord Congo. Ce n'est pas un hasard si un bailleur aussi important que l'AFD a choisi de financer le PRO-GEPP, en développant expressément son programme Paysage forestier nord Congo dans notre zone d'activité et en finançant les activités permettant de renforcer et étendre ce modèle». Créé en 1993, le parc national de Nouabalé-Ndoki est un bastion de 4 000 km² où vivent des éléphants de forêt en danger critique d'extinction et d'importantes populations de chimpanzés et de gorilles des plaines de l'Ouest. L'initiative PROGEPP a permis d'établir un corridor de protection entre le parc national de Nouabalé-Ndoki et la réserve communautaire du Lac Télé, qui se trouve sur l'une des plus grandes tourbières du monde et qui est essentielle à l'atténuation du changement climatique. Cet accord est le pionnier d'un modèle de gestion et de conservation qui réunit des partenaires des secteurs public et privé pour faire face à la menace du braconnage. Un modèle adopté depuis au Gabon et au Cameroun.

«Cet accord traduit non seulement nos engagements dans l'utilisation rationnelle et durable de la faune dans la zone périphérique du parc, mais aussi notre caution pour un partenariat transparent, sincère, efficace, fructueux et mutuellement avantageux pour assure l'efficacité souhaitée pour relever les défis de gestion durable des ressources», a conclu Richard Malonga, directeur Général de la WCS Congo.

In fine, la WCS et la CIB collaborent depuis longtemps, en République du Congo, aux efforts de protection de son patrimoine naturel, et ont contribué à la création du parc national de Nouabalé-Ndoki. La WCS travaille au Congo depuis 1991, et la CIB depuis 1969.

Marcellin MOUZITA

Qui me répondra?

Quelles stratégies mettre en place pour mettre fin aux pénuries de carburant dans la capitale?

Auguste MAKITA (Ouenzé, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PETROLE

Le secrétaire général de l'OPEP était en visite à Pointe-Noire

Après son séjour de travail à Brazzaville où il a rencontré plusieurs officiels, dont le chef de l'Etat et le Premier ministre, le secrétaire général de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP), Mohammed Sanusi Barkindo, a poursuivi sa visite dans la capitale économique du Congo, le mercredi 26 août dernier en compagnie de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures. Une visite très émouvante.

rappeler que le Congo a intégré l'OPEP en 2018 et occupe la quatrième place parmi les pays africains producteurs de pétrole au sud du Sahara avec une façade maritime de 170km. Il est devenu producteur et exportateur de pétrole à partir de 1973, reléguant ainsi le bois au second rang de ses ressources économiques.

L'essentiel de la production pétrolière congolaises est assurée aujourd'hui par le groupe pétrolier français Total, avec un contrat renouvelé pour une durée de 20 ans, à Djeno, au large de Pointe-Noire.

Au cours de sa visite, le secrétaire général s'est rendu à ce terminal construit en 1973, qui a pour vocation de traiter, de stocker et d'expédier le brut congolais, avec une capacité de traitement de plus de 300.000 barils/jours.

Pour la consommation lo-

cale, le terminal expédie également plus de 500.000 barils/mois via un pipeline de 25km qui le relie à la Congolaise de raffinage (CORAF). A signaler que depuis le mois de novembre 2020, la République du Congo est devenue propriétaire du terminal de Djeno. Un nouveau partenariat sera donc mis en place où Total Energies EP Congo restera opérateur. Le partenariat historique en charge des opérateurs du

charge des opérateurs du terminal est constitué de Total Energies EP Congo et le groupe italien Eni Congo.
Après le terminal de Djeno,



Photo de famille

le secrétaire général, le ministre des Hydrocarbures et sa délégation ont rencontré les sociétés pétrolières et les autorités civiles et militaires de la ville de Pointe-Noire. Les directeurs des sociétés pétrolières dont Total, Eni Congo et PERENCO ont présenté tour à tour leurs structures pétrolières et les activités menées dans la ville océane.

Le secrétaire général de l'OPEP a entretenu l'auditoire sur les échanges ayant fait avancer la coopération du Congo avec cet organisme international; il s'est dit satisfait de sa visite tout en annonçant que le Congo prendra la tête de ce dernier en 2022. Il a également encouragé le pays à la poursuite des efforts de la construction d'une plus grande capacité énergétique afin de faire face aux conséquences du réchauffement climatique.

Madocie Déogratias MONGO

FONCIER AGRICOLE AU CONGO

Sécuriser les propriétaires terriens

L'agriculture est irrémédiablement adossée à la terre qui est, non seulement l'immeuble primordial, mais bien plus la matière première de l'agriculture. Nul ne saurait envisager un développement agricole sans une gouvernance foncière responsable, équitable et durable. L'éradication de la faim et de la pauvreté passe par la promotion des droits fonciers et par l'accès équitable et sécurisé aux tenures foncières. Une communication a été faite par le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public en août dernier, pour apporter un éclairage sur les terres du domaine rural de l'Etat et sur les terres coutumières détenues par les familles terriennes, en précisant leur origine, leur mode d'attribution et leur contribution dans la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole du pays.

'espace foncier avait souligné le ministre ■d'Etat Pierre Mabiala, est subdivisé en trois zones: les zones des terres ou terrains urbains: la zone des terres ou terrains périurbains et la zone des terres rurales et des terres coutumières. Si la zone des terrains urbains est destinée à l'urbanisation, la zone des terres peut être considérée soit comme une ceinture maraîchère, soit comme une zone d'urbanisation différée. La zone des terres rurales et des terres coutumières quant à elle comporte une vocation agricole exclusive. Elle englobe majoritairement le domaine de l'Etat, les terres coutumières détenues par des familles terriennes, en vertu des coutumes et traditions.

Les terres du domaine rural appartiennent à l'Etat. Elles sont acquises par détermination de la loi ou du règlement, par rétrocession foncière et par d'autres moyens d'acquisition.

Cependant les terres cou-

tumières sont des terres détenues par des particuliers, appelés propriétaires terriens, en vertu des coutumes et traditions. Il s'agit d'un patrimoine rural des familles qui comporte une vocation éminemment agricole, autant que les terres du domaine rural appartenant à l'Etat. L'appartenance des terres coutumières aux familles foncières a indiqué le ministre des Affaires foncières, ne soustrait aucunement ces terres de la politique agricole de l'Etat. «Au contraire, la reconnaissance des terres coutumières des familles par l'Etat génère des réserves foncières au profit de l'Etat, en contrepartie du paiement en nature des droits, frais et taxes d'immatriculation; favorise la sécurité de ces tenures, éradique les conflits fonciers, améliore la gestion des terres et leur confère une valeur marchande sûre. susceptible de garantir un emprunt hypothécaire auprès des banques et les dispose à recevoir des in-



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala

vestissements, à créer de la richesse et améliore tout particulièrement le pouvoir d'achat de ses détenteurs», a-t-il dit.

Modalités d'attribution des terres au Congo

Les terres du domaine rural sont une propriété de l'Etat, à la différence des terres coutumières qui appartiennent aux familles terriennes. Ces terres de l'Etat sont classées en deux catégories: les terres du domaine public d'une part et les terres du domaine privé d'autre part.

Les terres du domaine public sont constituées des terres de l'Etat par détermination de la loi. C'est le domaine rural constitué des terres vacantes à l'exclusion des villages et autres lieux d'activités humaines. Par ailleurs, les terres du domaine privé comprennent les réserves foncières attenantes aux emprises des autoroutes, des routes nationales et

départementales. Elles sont constituées de deux bandes de terre d'une profondeur de deux cent mètres chacune, de part et d'autre de la route et situées au-delà de l'emprise, ce conformément au décret n°2011-551 du 17 août 2011 portant classement des terrains ruraux attenants aux emprises des autoroutes, des routes nationales et départementales. Les enjeux du foncier s'affirment de manière péremptoire comme ceux du développement socio-économique, en raison de leur caractère transversal et de la place incontournable qu'ils tiennent dans la mise en œuvre de tout projet de développement. La diversification de l'économie nationale au moyen de l'agriculture prend appui sur le foncier disponible, purgé de tout conflit, facile d'accès et prêt à l'emploi.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

REUNION DU G5 SAHEL

Les Etats décident de revoir leurs stratégies sécuritaires

Du 31 août au 1er septembre 2021, les cinq ministres de la Défense du G5 Sahel se sont réunis dans la capitale du Niger, Niamey. Les différents Etats membres de cette organisation ont décidé de revoir leurs stratégies sécuritaires, avec la reconfiguration de la Force française Barkhane et les attaques incessantes des djihadistes dans la zone des trois frontières. Les ministres de la Défense du G5 Sahel et leurs Chefs d'Etat-major généraux, ont au cours de cette rencontre redéfini un nouveau concept stratégique de lutte antiterroriste afin de l'adapter au contexte sécuritaire actuel.

'après le ministre nigérien de la Défense, Luis Alkasoum Indattou, la situation sécuritaire est préoccupante dans le fuseau centre, autrement dit dans les zones des trois frontières et du Liptako Gourma. Dans ces zones, les groupes terroristes du Jamai'at Nusrat al Islam Wal Muslimeen), qui



Les participants à la réunion

signifie en français, Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM), mais aussi celui de l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS) attaquent de manière indiscriminée les populations civiles et les Forces de défense et de sécurité.

Le ministre délégué à la présidence tchadienne, Daoud Yaya Brahim a de son côté souligné que, «la zone des trois frontières constitue un espace imprévisible à cause des soubresauts terroristes observés ces derniers temps. Ces terroristes sont en liaison avec ceux de la Libye qui les soutiennent dans tous les domaines pour la déstabilisation du Sahel», a-t-il déclaré. L'envoyé spécial du Système des Nations unies au Mali, El Ghassim Wane, a mis en relief deux aspects. «Le premier est relatif à la nécessité pour les pays de disposer de capacités adéquates, en termes de stockage, pour recevoir le soutien qui sera fourni sur la base du nouveau

mode de soutien. Le second aspect porte sur la nécessité de la mise à disposition, par les pays du G5, d'attestation d'exonération des produits destinés aux bataillons».

Selon des observateurs avérés sur la question, la reconfiguration de la Force Barkhane nécessite des dispositions utiles et urgentes. Cependant, une priorité doit être accordée aux actions bilatérales et multilatérales. C'est le cas de l'opération conjointe Taanli, menée par le Niger et le Burkina Faso il y a quelques semaines.

Il est recommandé l'implication des populations dans leur propre sécurisation, à travers une collaboration saine et constructive, entre elles et les Forces de défense et de sécurité. C'est aussi le cas pour l'implication massive des officiers brevetés, issus du Collège de défense du G5 Sahel, dans la conduite des opérations.

Alain-Patrick MASSAMBA

ZIMBABWE

La commission Justice et Paix dénonce les violations des droits de l'homme

En marge de la Journée internationale des victimes de disparitions forcées, célébrée le 30 août, la Commission épiscopale «Justice et Paix» de la Conférence épiscopale du Zimbabwe, a lancé un appel au gouvernement national contre les violations des droits humains.



La commission Justice et Paix du Zimbabwe dit non aux violences

Dans l'appel adressé au gouvernement national, la Commission épiscopale pour la Justice et la Paix du Zimbabwe suggère de «prendre des mesures efficaces pour lutter contre les violations des droits de l'homme, y compris les enlèvements et les disparitions forcées; rétablir la vérité; garantir la justice et les réparations pour les victimes et amener les auteurs à rendre des comptes». L'exhortation des évêques est contenue dans une note publiée conjointement avec les Churches converge on conflict and peace (CCCP) dans le pays, un consortium d'organisations d'Eglises chrétiennes travaillant pour la paix, à l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparitions forcées, célébrée le 30 août 2021.

Instituée par l'Assemblée générale des Nations unies le 21 décembre 2010, cette journée «doit servir de rappel à l'exécutif pour intensifier la recherche des personnes disparues et prendre toutes les mesures possibles pour prévenir et mettre fin à ces crimes, en assurant une juste compensation aux victimes et en appelant les auteurs de violences à leurs responsabilités». Cet objectif, a souligné la Churches converge on conflict and peace, devrait être atteint par le biais de la Commission nationale pour la paix et la réconciliation, qui «devrait contribuer à enquêter sur tous les cas de disparition afin d'aboutir à leur résolution». Rappelant l'exemple dramatique du «Gukurahundi», ou cette période historique du pays qui, entre 1983 et 1987, a vu l'armée agir contre la population Ndebele, supposée être opposée au président Robert Mugabe, ainsi que la triste histoire du journaliste Itai Dzamara, également critique envers le chef de l'Etat et disparu en 2015, le consortium exhorte les autorités à agir pour mettre fin à des épisodes similaires.

L'appel demande aux dirigeants nationaux de cesser d'utiliser les enlèvements comme un outil pour traiter les opposants politiques, mais au contraire d'explorer les moyens pacifiques et non violents de répondre aux préoccupations des citoyens, en pratiquant la voie du dialogue lorsque le mécontentement persiste.

Parallèlement, l'exécutif est invité à «mettre en œuvre la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, à appliquer la loi sur les personnes disparues et à fournir des ressources financières et matérielles adéquates aux commissions nationales des droits de l'homme et pour la paix et la réconciliation afin qu'elles puissent remplir leur mandat constitutionnel».

Soulignant que les disparitions forcées «n'affectent pas seulement la famille immédiate des victimes, mais qu'à long terme, elles ont des effets négatifs sur la communauté et la nation tout entière car elles provoquent un sentiment général d'insécurité», la déclaration conclut par un appel fort à la protection du caractère sacré de la vie.

Outre la Commission épiscopale pour la justice et la paix, la CCCP comprend également des organisations telles que l'Alliance chrétienne du Zimbabwe, Zimbabwe Divine Destiny et le Forum œcuménique des chefs d'Eglise.

Azer ZATABULI

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville. Pour tout renseignement, téléphoner au: +242 06 666 36 31 / 06 665 30 61

CENTRAFRIQUE

Le président Touadéra installe le Comité d'organisation du dialogue

C'est une première étape qui a pris du temps. Des consultations nationales ont été menées en amont, mais la composition de ce comité n'a pas fait l'unanimité. La répartition annoncée des places dans le comité et la tutelle du Chef de l'Etat avait créé la grogne, puis la première liste de noms rendue publique avait de nouveau généré une levée de boucliers. De nouvelles discussions ont permis d'aboutir à une liste finale qui permet aujourd'hui d'installer officiellement le comité.

ne trentaine de personnalités composent cette nouvelle entité: des représentants des pouvoirs publics, des partis politiques, des confessions religieuses, de la société civile ou encore des experts internationaux. Ce comité devra notamment proposer un chronogramme et un lieu pour ce dialogue national qui doit permettre à tous d'exprimer ses préoccupations.

Néanmoins, il reste encore beaucoup d'inconnues encore sur ce futur dialogue, notamment concernant la participation des groupes armés. La présidence oppose une fin de non-recevoir à ceux ayant formés la Convention pour le changement (CPC) d'Ali Darassa en décembre dernier et qui ont tenté de renverser le pouvoir en janvier.

Par ailleurs la présence à ces assises de François Bozizé, l'ex-président qui a pris la tête de la coordination de la rébellion n'est pas souhaitée. Sorti de l'accord de paix, il n'est pas question pour les autorités actuelles de Bangui, de le voir autour de la table des discussions. Une participation cependant souhaitée par l'opposition et la plateforme religieuse.

Ce qui se murmure en coulisse aujourd'hui c'est que le processus pourrait avoir lieu en deux temps. D'abord, le



Faustin Archange Touadéra a mis en place le Comité d'organisation du

dialogue national en Centrafrique entre les forces vives de la nation. Et une seconde étape pourrait être organisée cette fois à l'étranger avec les groupes armés.

Gaule D'AMBERT

FAIRE-PART

Le père Gildas Bobongaud, prêtre de la communauté du Chemin neuf, en mission en Côte d'Ivoire, présidera une messe avec pour concélébrant l'abbé Stève Gaston Bobongaud, professeur à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) de Yaoundé (Cameroun), dimanche 5 septembre 2021, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, à 10h. Cette messe sera célébrée en mémoire de leurs parents décédés récemment: colonel Joachim Nsoni, Jean Claude Bozongo, Bertrand Djombo, Tania Zima Ngakala, Frédéric Massalo, Richard Bouya, Christophe Likoko et d'autres défunts de la famille. Toutes les familles et parents concernés sont invités à se joindre à eux.

En union de prière!

CARDINAL PIETRO PAROLIN EN SLOVENIE

«Bâtir une patrie sur le roc de la vérité, la liberté et la justice»

Le cardinal Pietro Parolin secrétaire d'Etat du Saint-Siège, s'est déplacé en Slovénie pour célébrer une messe au sanctuaire marial national de Brezje à l'occasion du 30° anniversaire de l'indépendance de la Slovénie, ainsi que pour participer au traditionnel forum stratégique de Bled toujours en Slovénie, consacré à «l'avenir de l'Europe», les 31 août et 1er septembre 2021.

evant les archevêques, évêques, autorités - présence du Premier ministre conservateur Janez Jansa-, ambassadeurs, prêtres et religieux slovènes, le cardinal Parolin a prononcé une homélie centrée sur les valeurs d'une patrie libre et démocratique, l'Europe et a largement évoqué la venue, il y a vingt-cinq ans de saint Jean-Paul II dans ce sanctuaire dédié à la Vierge de Brezje, sainte patronne du pays.

«Pour les chrétiens, la patrie terrestre est une valeur. «L'amour pour la patrie, a déclaré le Pape François au Chili en 2018, est un amour pour la mère»», a d'emblée affirmé le secrétaire d'État du Saint-Siège, reconnaissant selon Saint Paul que notre patrie est au ciel (Cf. Ph 3,20; 2 Co 5,1), mais que «les réalités terrestres constituent pour nous des valeurs authentiques, même si elles ne sont pas les seules et les plus élevées». Et le cardinal Parolin de les dé-

crire: «Celles d'une patrie libre et démocratique, où prévalent les principes de justice, de respect des droits de l'homme, de l'État de droit et du bien commun, où se répand une culture de fraternité, de gratuité et d'amour solidaire, est une valeur suprêmement grande, car elle est directement liée à la dignité humaine».

Cette année, la Slovénie célèbre le 30° anniversaire de la déclaration d'indépendance et donc de sa pleine souveraineté; en même temps, a relevé le cardinal italien, elle commémore avec joie et gratitude le 25° anniversaire de la visite du Saint-Père Jean-Paul II. «II est également venu ici, à Brezje,

pour confier votre jeune nation à la protection de la Mère de Dieu. qui, pendant des siècles, a été vénérée ici en tant qu'aide des chrétiens et protectrice, et continue de l'être à notre époque.» Au cours de cette visite, il a aussi souligné sa joie de l'indépendance de la Ślovénie: «La première visite pastorale du Pape en Slovénie a lieu après l'obtention de l'indépendance. Cette situation, nouvelle pour l'histoire de votre peuple, ajoute un motif supplémentaire de joie à ma présence parmi vous. Le Siège apostolique a salué la constitution du nouvel État, en reconnaissant avant tout son indépendance et en réaffirmant avec force le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... Aujourd'hui encore, le Saint-Siège, partageant les efforts que vous déployez pour surmonter les inévitables difficultés liées à la nouvelle phase de votre histoire, vous exhorte à chercher courageusement, dans les vertus les plus fermes de votre peuple et dans la foi chrétienne, la force de construire ensemble votre avenir»

Par la suite, le 1er mai 2004, la Slovénie est devenue membre de l'Union Européenne et assure en ce moment la présidence du Conseil pendant ces six mois, a rappelé le cardinal Parolin, ajoutant: «Et l'Europe, ou plutôt l'avenir de l'Europe, sera discuté dans les prochains jours lors de l'importante réunion des représentants de nombreux pays et institutions européens et d'autres parties du monde dans la ville voisine de Bled, dont nous avons placé le succès parmi nos intentions de prière», a affirmé le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, faisant



Le cardinal Pietro Parolin célébrant une messe au sanctuaire national de Marie Auxiliatrice à Brezje, en Slovénie, le 31 août 2021.

allusion au Forum stratégique de Bled, réunissant les chefs de gouvernement d'Europe centrale et sud-orientale les 1er et 2 septembre 2021, premier grand rendez-vous de la présidence slovène du Conseil de l'UE.

«Quelle est cette roche, qui permet à la maison de résister à tous les phénomènes météorologiques extrêmes, que nous connaissons de plus en plus fréquemment aujourd'hui en raison du changement climatique? C'est la Parole de Dieu que Jésus a proclamée, entendue et mise en pratique: «Celui qui écoute ces paroles que je dis et les met en pratique sera semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur le roc»», a-t-il ensuite développé dans son homélie.

«Saint Jean XXIII a indiqué dans l'encyclique Pacem in Terris les fondements solides sur lesquels construire notre maison: vérité, justice, liberté et amour. Ce sont les rochers de granit qui empêchent notre maison de s'effondrer!», s'est-il exclamé, méditant sur la notion de vérité, «qui nous apparaît dans toute sa splendeur dans le visage du Seigneur crucifié et ressuscité». «Če n'est que de cette manière que les racines religieuses et culturelles du peuple slovène et de l'Europe élargie seront à nouveau remplies de sang et se répandront en un feuillage luxuriant: un arbre attrayant où tous les oiseaux du ciel aiment à nicher, et plusieurs arbres ensemble comme les étendues vertes des forêts de ces agréables vallées».

Et la vérité nous rendra libres (Jn 8,32): une liberté par rapport à toutes les formes d'esclavage et d'oppression qui portent atteinte à la dignité de l'homme, créé libre à l'image et à la ressemblance de son Créateur, et qui concilient ses droits inaliénables, et une liberté de faire le bien, a-t-il souligné, mentionnant dans ce contexte la liberté religieuse qui, selon les mots de Saint Jean Paul II. «constitue le cœur même des droits de l'homme» (Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1999).

Cette protection, lorsqu'elle est reconnue et garantie par les systèmes juridiques nationaux, «est également un indicateur d'une démocratie saine et l'une des principales sources de légitimité de l'État», a-t-il fait observer, avant de conclure: «Cet amour, fruit de la vérité, de la liberté et de la justice, nous le demanderons pour nous-mêmes, pour la Slovénie, pour l'Europe et pour le monde entier au cours de cette Sainte Messe, par l'intercession de Marie Très Sainte, Auxiliatrice des chrétiens.»

G.W.B.

EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

La sous-section CBE de Makélékélé a célébré son cinquantenaire!

La sous-section CBE de Makélékélé a fêté ses 50 ans d'existence sous le thème: «Ils étaient tous ensemble au temple, louant Dieu». Les festivités ont commencé par un culte d'ouverture le 24 août à la paroisse évangélique de Makélékélé. Elles ont pris fin le dimanche 29 août dans la même paroisse.

u moment où nous venons célébrer le demi-siècle de la sous-section CBE de Makélékélé, nous nous trouvons dans un monde plein des défis. Car, il fait face aux crises multiformes et multidimensionnelles, le monde actuel. Parmi ces crises: les crises morale, sociale, politique, économico financière, sanitaire, religieuse, spirituelle, intellectuelle et affective. L'Afrique notre continent fait face à un christianisme pollué. Mais, l'homme a besoin de la communication dans la joie comme dans le malheur. C'est dans la solitude que les tourments sont particulièrement pénibles, il faut donc être unis et ensemble

pour bien les supporter», c'est

par ses mots que le pasteur responsable de la paroisse évangélique de Makélékélé, Aurélien Selenga, a lancé les festivités du cinquantenaire. Après, il a introduit le thème général tiré du livre des Actes des apôtres (Actes 2: 46-47a), duquel il a dégagé deux grands aspects.

Le premier a été un bref aperçu de ce livre qui raconte comment l'Eglise primitive a fait face aux défis de la grande histoire de Jésus-Christ. Ce livre, a-t-il dit, donne les bases et les principes pour un modèle d'évangélisation et raconte les débuts du Christianismes, en expliquant comment la communauté des croyants s'est organisée et comment elle a géré ses pro-



Les membres de la sous-section CBE de Makélékélé pendant le culte

blèmes par la foi. Le second aspect s'est articulé autour de trois groupes de mots du thème général "Tous ensemble", "Au temple", "Louant Dieu". «Le tous ensemble, c'est venir en aide aux pauvres et travailler main dans la main... Le temple est la maison de prière disait Jésus-Christ (Mat 21, 13), le temple est aussi la maison de

Dieu (Jn 2, 15). Le temple est la maison par excellence des enfants de Dieu...»

Le pasteur Aurélien Elenga a exhorté par ailleurs les CBEE à rendre un culte d'action de grâce au Seigneur Jésus-Christ. En le louant et en le célébrant de tout cœur et avec un esprit de vérité».

Ce culte, animé par la

NECROLOGIE

Père Germain Lagger rappelé à Dieu

écès le 28 août 2021 à l'âge de 86 ans du Père Germain LAGGER, ancien curé des paroisses Saint Jean Bosco de Pointe-Noire et Saint Charles Lwanga de Brazzaville, décès survenu à Yaoundé au Cameroun.

Le Père Germain Lagger est né le 5 juin 1935, il était de nationalité suisse. Il a fait sa philosophie et sa théologie à Lyon en France. Il a fait sa spécialité en liturgie à Rome dont il était titulaire d'un diplôme de Maîtrise.

Il fut supérieur des salésiens au Vietnam pendant 9 ans (y a travaillé pendant 16 ans 1959-1975), supérieur des salésiens à Oyem au Gabon. Il



a été curé à Śaint Jean Bosco de Pointe-Noire pendant 9 ans et à Saint Charles Lwanga de Brazzaville (Tata Ya Louzolo) durant 8 ans. Il a été vicaire provincial avec résidence à Yaoundé pendant 6 ans. Sa dernière communauté était celle d'Ebolowa au Cameroun. Il meurt à l'âge de 86 ans, avec une vie missionnaire de 62 ans. Que le Seigneur l'accueille dans sa demeure.

Union de prière!

Merci au père Yves Martial Moukoko qui nous a permis de faire cette petite biographie.

Programme des obsèques du Pr Côme KINATA

Dimanche 29 août 2021:

- 17 h 00: Arrivée de la dépouille mortelle par le vol AF 716, à l'aéroport Maya-Maya, en provenance de Paris CDG suivie du dépôt à la Morgue Municipale de Brazzaville (CHU). Mardi 31 août 2021:

- 13 h 00: Messe de Suffrages en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, Plateau des 15 ans.

Jeudi 2 septembre 2021:

- 9 h 00: Levée de Corps à la Morgue Municipale de Brazzaville (CHU).

9 h 30: Départ pour le Village Loukakou, District de Kindamba
 16 h 00 à l'aube: Recueillement dans la stricte intimité familiale.

- 16 n uu a l'aube: Recuelliement dans la stricte intimite familiale

Vendredi 3 septembre 2021:

- 11 h: Enterrement au village de Loukakou, district de Kindamba

- 11 h: Enterrement au village de Loukakou, district de Kindamba.
 Samedi 4 septembre 2021:

- 8 h 00: Construction de la pierre tombale.

Dimanche 5 septembre 2021:

- **8 h 00:** Retour pour Brazzaville.

- 16 h 00: Fin des cérémonies.

sous-section Makélékélé, a été conduit par Louvila, leader de la sous-section CBE de Makélékélé, avec la participation de la sous-section CBE de Mbota (Pointe-Noire). En présence des pasteurs Guy Moïse et Loulendo Lwa Nzambi. On a noté aussi la présence du bureau de l'USGA et de Christien Sika de la sous-section CBE de la diaspora.

Les festivités se sont déroulées du mardi au dimanche suivant un chronogramme bien défini. Au menu, entres autres, des activités ludiques, un concert de chants avec divers groupes, un culte d'évangélisation assorti d'une séance de prière, un marathon du verset biblique.

marathon du verset biblique. Le dimanche 29 août a eu lieu le culte de clôture des festivités avec pour prédicateur l'étudiant pasteur Wilfried Mbah Ngabia. «Nous devons prendre la louange comme un moyen d'exprimer notre joie, notre gratitude à Christ. CBE, tenez bon pour la gloire de Dieu. On doit être organisé et non désorganisé, avec un esprit social et ouvert», a-t-il exhorté les cheistes. Le culte a été officié par Daphné Ntari, leader de la section Brazzaville 1.

A signaler que les festivités du cinquantenaire ont été célébrées en différé, en raison de la pandémie de COVID-19.

Autonome le 26 mars 1966, la Paroisse de Makélékélé eut rapidement deux groupes: le Kilombo et la chorale. La soudaineté et le dévouement pour l'œuvre de Dieu, poussèrent certains responsables paroissiaux, dont Abel Massengo à mettre en place en 1967, un Cercle d'Etudes Bibliques (CEB), dont la gestion fut confiée au frère Gabriel Massoumou (déjà diacre de la Paroisse), groupe qu'il géra jusqu'en 1969.

Les Responsables nationaux du CBE envisagèrent d'implanter des sous-sections dans presque toutes les paroisses évangéliques de Brazzaville. Ils débarquèrent à la Paroisse de Makélékélé, un samedi après-midi du mois de septembre 1969. Ils étaient conduits par leur président, Michel Moukouyou Kimbouala. Mais ce jour-là, le noyau dirigeant du nouveau groupe ne put malheureusement être installé, à cause d'un quiproquo né entre responsables du CBE et ceux de la Paroisse.

Finalement, l'abnégation des leaders du CBE, comme Josué Ndamba, Marcel Nkouka Maléka, Ben Banzouzi, aboutira à installer enfin la sous-section CBE de Makélékélé le 27 septembre 1970.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

MEMOIRE

Vingt-sept ans après, la paroisse Saint Pierre Claver s'en souvient toujours

Le 12 août 1994,124 fidèles laïcs, participant à une campagne d'évangélisation dans le cours de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, trouvèrent la mort à la suite d'une bousculade, à l'entrée principale de la paroisse, soit au grand portail débouchant sur la rue Félix éboué. Parmi les victimes, des femmes, des enfants et des personnes adultes, tous venus célébrer la gloire de Dieu; Depuis près de quatre jours tout allait bien, au rythme des chants de louanges et de prédications, jusqu'à ce vendredi noir ou tout basculait en un laps de temps; on s'acheminait vers la fin de la prière, lorsque soudain, tomba une pluie considérée comme une bénédiction.

on nombre de fidèles cherchaient à se mettre à l'abri, malgré les appels incessants des organisateurs demandant à la foule de recevoir la bénédiction avant de quitter les lieux; certains répondront et d'autres se dirigeaient déjà à pas géant vers le grand portail pour rentrer chez eux ou éviter de se faire mouiller. C'est dans cette précipitation qu'un grand mouvement de panique causera un drame inattendu, obligeant le gouvernement de la République d'annuler les festivités du 36° anniversaire de l'indépendance nationale; un deuil national fut décrété et l'organisation des obsèques était prise en charge par le gouvernement de l'époque sous la présidence du professeur Pascal Lissouba, Chef de l'Etat. De retour d'un long séjour à

l'étranger le président Denis

mémoire de ces hommes et femmes qualifiés de martyrs de la foi, que nous leur consacrons ce papier; Dans son mot de circonstance, il y a deux ans, à l'occasion de cette même commémoration, le père Jean De Dieu, curé de cette paroisse déclarait: «s'incliner devant les tombes de ces illustres disparus est un devoir de mémoire à perpétuer, car ces derniers ont trouvé la mort non pas parce qu'ils étaient plus pécheurs que

C'est pour commémorer la

nous, mais à cause de leur foi». Revenons tout de même sur le devoir de mémoire à l'endroit de ces victimes; au fil des temps ce drame semble être oublié par le commun des mortels, même la paroisse semble perdre le pied, il est à remarquer qu'une faible mobilisation des fidèles et des parents lors de la date commémorative de ce drame. Au niveau des médias aucune évocation n'est faite pour rappeler ce triste souvenir, inscrit dans les annales de l'histoire du



Une vue de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Sassou-Nguesso ira se re-

cueillir sur le lieu de l'accident

quelque temps bien après.

Lancement sou peu du Tour de Brazzaville

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs lance le 11 septembre 2021, le Tour de Brazzaville. Il le fait par le biais d'un de ses organes techniques en la matière, en l'occurrence l'Office de Promotion de l'Industrie Touristique (O.C.P.I.T.).

L'itinéraire de ce tour, appelé à se pérenniser parce que se déroulant désormais tous les week-ends, est indiqué dans l'affiche ci-dessous.



<u>N.B.</u>: Chaque week-end, les touristes auront droit à un circuit touristique différent avec des menus variés pour le plaisir de leur dégustation et de leur rafraichissement.

pays. Peu importe les circonstances ou le temps, l'évocation des évènements marquant notre histoire reste un devoir pour lequel, l'on ne peut s'en passer. Il y a quelques années l'annulation des festivités du 15 août ne pouvait s'expliquer. Bien que de nos jours la crise financière due à l'effondrement des matières premières et la pandémie du Coronavirus peuvent en constituer les raisons. Mais le 15 août 1994, l'annulation a été motivée par ce drame et la Nation toute entière s'agenouilla devant cette kyrielle des cercueils placés dans les camions remorques au boulevard Alfred Raoul en présence des autorités de la République.

Dans l'attente de l'érection d'une stèle en leur mémoire et de l'embellissement du site abritant ces cimetières, ressaisissons-nous pour perpétuer cette célébration qui a une dimension nationale.

Nathan DANDOU SIASSIA

XXIIIª DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

Contre le mutisme et l'insociabilité, un seul mot: «Effata»!

Textes: Is.35, 4-7; Ps.145; Jc.2,1-5; Mc.7, 31-37

près le séjour négatif de capharnaüm, Marc nous rapporte dans son évangile deux autres voyages de Jésus en terre païenne; où il guérit la jeune fille d'une femme qui a de vives réparties et beaucoup d'esprit; puis, en Décapole, où on lui demande de guérir un sourd-bègue. C'est ce dernier miracle qui constitue notre nourriture spirituelle.

D'entrée de jeu, on peut reconnaître à Jésus-Christ la faculté exceptionnelle d'avoir des «mots miraculeux ou puissants». En effet, au terme d'une petite excursion dans le deuxième Evangile nous constatons: relevant la petite fille du chef de la synagogue qui gisait sur son lit de mort, il dit: «Talithakoum» (Mc 5,41), ce qui veut dire: «Petite fille, lève-toi». Marc a noté également le cri de Jésus sur la croix: «Eli, Eli, lama sabactani» (Mc13, 34), qu'il traduit par ces mots: «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné». Et enfin, dans l'évangile d'aujourd'hui, cet ordre est «Effata», c'està-dire «Ouvre-toi». Nous voici donc face à trois paroles de Jésus prononcées dans sa langue maternelle et qui peuvent retenir particulièrement notre attention. Ainsi Marc, l'évangéliste n'essaie t-il pas de faire la promotion de l'Araméen? Quel intérêt a-t-il d'imposer à ses auditeurs l'araméen, la langue maternelle de Jésus, tout en sachant qu'elle n'est pas la langue la plus populaire en ce temps là. Car, avec le siège romain, l'Araméen comme l'Hébreu sont à ceux qu'il parait, les langues de la honte. On pourrait donc, relever de l'usage de celle-ci. le reflet de la défaite ou le sentiment de la domination, avec pour corolaire: la misère et pauvreté.

Aujourd'hui, Jésus dit: *«Effata»* à quelqu'un qui ne pouvait le comprendre, autrement: ni le parler ni l'entendre, c'est-à-dire, un *«sourd-muet»* d'une part. Et d'autre part, il habitait la Décapole, une région Hellénique très éloignée de la Galilée; en plein territoire païen où la population parlait le Grec. Ainsi, on ne peut pas ne pas tenir compte de cette situation d'éloignement: géographique et culturelle, doublée de la rupture communicationnelle entre les deux antagonistes Jésus et le Sourd-muet.

Il est donc nécessaire et impérieux que l'un vienne en aide à l'autre. Et comme la société de l'époque semble se déterminer sur la base des relations de force, et que Christ est bel et bien le Fils de Dieu, le Saint de Dieu; ou, que sa force ne connaît aucune défaillance nous le rappelle le prophète Isaïe: «Soyez forts, ne craignez pas. Voici votre Dieu: c'est sa vengeance qui vient, la revanche de Dieu. Il vient lui-même et va vous sauver.» Ouvre-toi! Suffira pour rétablir et réhabiliter l'homme impotent afin que rapproché de la source du Salut, que lui aussi puisse témoigner des merveilles de Dieu. Ici, il ne s'agit pas seulement d'entendre avec ses oreilles qui vont se remettre à fonctionner, mais, plus intensément: s'ouvrir à tout. Aux choses, aux personnes, et à Dieu. Cette ouverture d'esprit et de cœur comprend aussi l'accueil de l'autre avec sa culture, ses us et coutumes. La possibilité pleine et entière de communiquer: pas seulement pour entendre, mais pour parler correctement, dans la langue par excellence «l'Amour de Dieu» laquelle, «délie» de toutes ces imperfections: tribalismes, égoïsmes, arrogances et autosuffisances, nos langues humaines.

Par ailleurs, si le geste de Jésus, sobrement souligné par le mot araméen *«Effata»* revêt pour Marc une signification particulière. C'est que, pour nous croyants (Chrétiens), comme pour toute l'humanité, Jésus est celui qui vient ouvrir toutes les frontières de la vie. Déconstruire tout ce qui ferme, renferme les hommes. D'abord les individus entre eux, mais aussi les peuples séparés par toutes sortes de frontières économiques et socio-politiques. Jésus en opérant des guérisons partout, fait du Bien non seulement dans son pays, mais également à l'étranger. Pour lui, les divisions de langues, de races, de religions peuvent-être *«Transfigurées»* en sa *«salive et ses doigts»* pour être dotées des grâces de réparation. Ne soyons donc plus extrémistes.

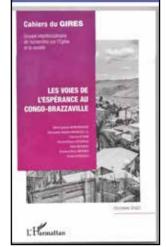
Chrétiens d'aujourd'hui, multiplions, des efforts louables pour nous ouvrir aux valeurs portées par d'autres cultures, et même par d'autres religions, pour que la plupart de nos sociétés pluralistes, deviennent beaucoup plus ouverts, plus tolérants, plus fraternels qu'autrefois. Que le risque que coure certains Diocèses, paroisses ou communautés exclusivement repliés sur eux-mêmes à cause du spectre de «l'Autochtonisme handicap» soit remédié. A chacun comme à chacune de nous, Jésus redit aujourd'hui «Effata».

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS Prêtre du Diocèse de Nkayi Cg.Bz

INVITATION

e Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société au Congo (GIRES) invite le public à assister à la cérémonie de la table-ronde/dédicace des Cahiers du GIRES N°1 intitulé: «Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville», mardi 7 septembre 2021, de 15h30 à 17h30, au Centre de recherches et d'études chrétiennes (CERC, immeuble de La Semaine Africaine) à Brazzaville.

La cérémonie connaîtra la participation d'un évêque membre de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); de l'abbé Stève Gaston Bobongaud, professeur, maître de conférences à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) de Yaoundé, au Cameroun, coordonnateur scientifique du GIRES; de Michel Mankessi, philosophe; du Dr Hubert Ngombet Ohana.



Modérateur: Abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE «MUYI COUTURE ET MERCERIE» SARL

Société à Responsabilité Limitée Capital social de Francs CFA: Un Million Quatre Cent Soixante Mille (1 460 000) Siège social: Quartier Tchimbambouka, vers le cimetière POINTE-NOIRE REPUBLIQUE DU CONGO RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00406

Il appert d'un acte authentique reçu par le | MERCERIE» SARL; Notaire soussigné, le 29 juin 2021, enregistré à Pointe-Noire, le 13 juillet 2021, folio 129/4, n° 1575, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger

- La couture et les retouches;
- Les services à la personne dans le domaine d'habillement;
- La location des robes de mariées;
- La vente de prêt-à-porter;
- La formation à la couture et chemiserie:
- La réalisation de broderie, mercerie et vente de tous accessoires de mode et d'habillement (masculin et féminin),
- Animations d'ateliers créatifs pour enfants et adultes:
- Vente de vêtements.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes; **DENOMINATION: «MUYI COUTURE ET**

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Quartier Tchimbambouka, vers le cimetière, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:

- Monsieur Boris Presley MONDZO NGOKA est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée;
- Monsieur Marc MABIALA-DERE-TABOU est nommé en qualité de cogérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00406;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 août 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 31 août 2021.

Pour avis.

Maître Christèle Elianne **BOUANGA-GNIANGAISE.** Notaire.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771; Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 NIU: P2005110002540126 E-mail: moussoundajeama@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

GLOBAL TRADE

SOCIETE ANONYME PLURIPERSONNELLE Capital: DIX MILLIONS (10.000.000) Francs CFA Siège: 114, rue Kitengué, Bacongo, Brazzaville RCCM CG-BZV-01-2021-B14-00062

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par | Maître Jean Marie MOUSSOUN-DA, en date à Brazzaville du 11 août 2021, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et timbres de la plaine, en date du 11 août 2021, sous folio 152/18, n°3391. il a été constitué une société dénommée GLOBAL TRADE dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: société ANONYME PLU-RIPERSONNELLE:

Capital: 10.000.000 Francs CFA

Siège: à Brazzaville, Numéro 114, rue Kitengué, Bacongo;

Objet: Import-expert d'électricité; pneus; quincaillerie; produits d'entretien; produits agroalimen-

taires; achat et vente de pneus; vente de produits agroalimentaire;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2021-B14-00062 du 23 août 2021;

Gérance: Monsieur ZEKRI HSAN est le directeur général de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour insertion.

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO Vers le Rond point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64 République du Congo

INSERTION LEGALE «SEAS SARLU»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000) 81, Avenue Barthélémy BOGANDA, Immeuble sis derrière l'hôtel Migitel 3ème étage à gauche, Boîte postale: 1426 Pointe-Noire, République du Congo RCCM: CG-PNR-01-2006-B13-00244

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Suivant Procès-verbal des Décisions Ordinaires de l'Associée Unique de la société «SEAS SARLU», reçu par le Notaire soussigné en date du 04 août 2021, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 146/4, n° 975; Il a été décidé de la nomination de Monsieur Gerardo MONTANINO, en qualité de nouveau Gérant de la société pour une durée indéterminée. en remplacement de Monsieur Abdel-Hakim BERRAH.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 05 août 2021, sous le n° CG-PNR-01-2021-M-01232, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 11 août 2021.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA NOTAIRE

B.P: 4171; Tél.: (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17

E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, CONGO-TELECOM, étage Marché Plateau

INSERTION LEGALE CONSTITUTION SARLU

Par acte en la forme authentique, en date à | Pointe-Noire, du cinq février deux mille Vingt, enregistré dans la même ville le dix février de la même année sous le Folio 027/7 no 068, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée:

INDUSTRIE DU CONGO, en sigle «INDUCO» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNI-**PERSONNELLE**

CAPITAL: UN MILLION (1 000 000) DE FRANCS

SIEGE SOCIAL: ZONE NDUSTRIELLE, A COTE DE WATERFUL

ARRONDISSENŒNT 1, E.P. LUMUMBA POINTE-NORE - REPUBLIQUE DU CONGO

La Société a pour objet, tant, en République du Congo et dans tous autres pays:

Production de huile végétarien; Production de la margarine; Production de la tomate concentrée; Production de la moutarde; Production du Ketchup; Production des spaghettis; Production du vinaigre; Production des emballages en plastique; Unité de remplissage; Production des savons en poudre; Production des savons de linge et de toilette; Production des couches pour bébés; Production des protèges slips féminins; Production des couches hygiéniques féminines; Production des mousses.

Et, d'une manière plus générale, toutes les opérations Industrielles, commerciales, financières, mobilières ou Immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

Durée: (99) années, à compter de son immatriculation.

Ladite Société est administrée par Monsieur El Sahely Yousef FOUAD, en qualité de Gérant. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le no RCCM CG/PNR/01-2020-B13-00013.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GE-NERALE EXTRAORDINAIRE

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire reçu, en date à Pointe-Noire du trois mai deux mille vingt et un, par le Notaire soussigné, dûment enregistré, l'associé unique de la société dont s'agit a opté à l'unique résolution à l'ordre du jour pour:

L'agrément du transfert du siège de la Société dont s'agit.

Le siège social sera désormais fixé au numéro 02 de l'Avenue S. MAFOUTA, quartier Massissia, Arrondissement VIII, Brazzaville, République du Congo.

Par conséquent, l'ancienne adresse devient un établissement secondaire.

Pour avis,

Maître Angélique DINAMONA, Notaire

PROTECTION SOCIALE

L'Allemagne renouvelle son appui au Congo

La République fédérale d'Allemagne a octroyé au Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo une enveloppe pluriannuelle de 1,97 milliards de F. CFA pour des activités d'urgence. La cérémonie de remise du don, placée sous l'égide de Mme Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des Affaires sociales s'est déroulée le 25 août dernier au siège du ministère.

a contribution financière de l'Allemagne va permettre de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats de plus 27.000 personnes vulnérables. Cet appui boostera l'action du PAM au Congo dans le cadre du renforcement du capital humain et de la diversification. Il permettra aussi de consolider la réponse de l'agence onusienne aux crises socio-économiques et climatiques connues par les départements de la Lékoumou, de la Likouala, du Pool et des Plateaux.

Anne-Claire Mouilliez, représentante du PAM au Congo, saluant l'engagement de l'Allemagne, a déclaré: «Nous nous réjouissons de cette nouvelle contribution du Gouvernement allemand en faveur des communautés exposées aux risques. Je pense notamment aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins

de cinq ans qui constituent des groupes particulièrement vulnérables représentant un tiers des personnes que le PAM va assister grâce à ce don.» L'Allemagne, a-t-elle rappelé est parmi les plus grands bailleurs de fonds de son organisme.

L'Allemagne par la voix de son représentant au Congo Wolfgang Klapper estime que cette aide d'urgence remédiera à la détérioration de la situation alimentaire provoquée entre autres, par des phénomènes météorologiques extrêmes, l'instabilité politique régionale. des troubles intérieurs et, biensûr les crises économique et sanitaire (COVID-19). «L'Allemagne et ses partenaires européens s'engagent aux côtés du PAM pour soutenir les populations vulnérables du Congo qui sont confrontées à de nombreux défis... », a dit le diplomate allemand.

La ministre des Affaires so-



Après la cérémonie de remise du don

ciales a, au nom des populations bénéficiaires du don, remercié l'Allemagne pour son élan de solidarité. «Ce don est le fruit de la coopération agissante entre les deux pays», a-t-elle souligné.

Grâce à ce fonds, 21.000 personnes réfugiées recevront une aide alimentaire dans les départements de la Likouala (réfugiés de la RCA) et des Plateaux (demandeurs d'asile de la République démocratique du Congo); 3.000 personnes rapatriées seront assistées par le PAM dans la continuité des activités humanitaires et de

relèvement que mène l'agence dans le Pool depuis la crise politique de 2016-2017.

Les communautés ciblées bénéficieront des transferts monétaires, de vivres et de compléments nutritifs. Elles pourront également mener des activités pour la création d'actifs, telles que la réhabilitation de périmètres maraichers. L'objectif étant d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience à long terme.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

APEEC

Impliquer la communauté parentale dans la mise en œuvre du projet «l'Ecole à domicile»

Le projet «l'Ecole à domicile», lancé par le MEPSA l'an dernier et diffusé sur Télé Congo tous les mardis, jeudis et samedis en matinée, a permis aux apprenants de ne pas s'exposer à l'oisiveté pendant les vacances. Le parent ou le tuteur (intellectuel ou non), quel que soit son statut social doit s'impliquer dans la mise en œuvre de ce projet déjà en chantier qui consiste à inviter l'enfant à suivre les enseignements dispensés à la télévision congolaise par des formateurs compétents en français facile, en anglais, etc.

e programme «l'école à domicile» est dédié aux apprenants inscrits dans les écoles maternelles, primaires, secondaires 1er et 2e degrés. Il est axé sur les programmes d'enseignement de l'année scolaire 2020-2021 et 2021-2022. L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), sous le leadership de Christian Grégoire Epouma, son président national et secrétaire général de la Fédération africaine des associations des parents d'élèves et Etudiants en sigle FAPE, constate avec bonheur que cette initiative est porteuse de fruits. L'APEEC se réjouit de cette offre éducative initiée par le MEPSA, qui est une opportunité pour les apprenants évoluant dans les classes à effectifs pléthoriques de mieux suivre les cours à domicile. C'est en somme, un bon déclic tendant à performer leur niveau intellectuel souvent sujet à caution.

Cette expérience s'est avérée payante aux sessions des examens d'Etat de l'année scolaire 2019 - 2020 au moment où les mesures contraignantes étaient prises pour riposter contre la COVID-19. Comme à l'école, les exercices d'évaluation sont

proposés aux apprenants à la fin du cours. Pour l'APEEC, c'est un nouveau souffle que le MEPSA apporte à nos enfants. Il s'agit pour eux de concilier les enseignements reçus ou à recevoir en classe avec ceux de «l'école à domicile», soit pour rattraper les insuffisances, soit pour consolider les acquis, car «la répétition est la mère des sciences» et «qui veut aller loin, ménage sa monture».

«l'Ecole à domicile» n'est pas une vue de l'esprit, mais un paradigme pratique ayant plusieurs avantages. Il est vrai



Christian Grégoire Epouma

qu'on ne peut pas dire que tout est rose ou tout est noir, ce qui est sûr, c'est que la mise en œuvre de ce projet est susceptible de garantir la réussite de nos apprenants. Il n'en demeure pas moins vrai qu'il constitue un véritable levier pour arrimer notre système éducatif à la modernité.

L'appel de l'APEEC aux pa-

rents d'élèves s'inscrit dans le renforcement de la dynamique partenariale en y apportant un nouveau regard sur l'encadrement de nos enfants, car chacun est appelé à jouer sa partition. La dynamique partenariale ne doit plus se réduire aux simples relations entre parents d'élèves et personnel administratif, elle doit s'exercer aussi aux domiciles des parents et même au-delà. Elle se veut plus exigeante et pratique. La qualité des enseignements dispensés et la valeur des diplômes décernés aux lauréats suscitent la question de fiabilité. Les parents sont appelés à revisiter leur mentalité.

Pour tout dire, «l'Ecole à domicile» implique non seulement les acteurs directs, mais aussi les parents engagés pour l'épanouissement de leurs enfants.

Victor GUEMBELA

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Prôner la rigueur

C'est en un mot la substance du discours du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Maguessa, lors de la 8e session ordinaire de la Commission nationale d'agrément des établissements privés de ce sous-secteur, le 2 septembre dernier à Brazzaville.

uverte par Ghislain Thierry Maguessa Ebome, la session, qui s'est tenu après une année frappée par la CO-VID-19, a planché sur 163 dossiers, répartis en trois types d'enseignement. Sur l'ensemble des dossiers soumis à la sagacité de la commission d'agrément, on note 94 dossiers pour l'enseignement technique. 48 dossiers d'établissements sollicitant l'agrément définitif, 12 l'agrément provisoire et 34 dossiers d'établissements candidats à l'agrément pro-

visoire.

Dans la catégorie des établissements de l'enseignement professionnel, 34 dossiers sont soumis à l'appréciation de la commission.17 pour l'agrément définitif, trois dossiers d'agrément provisoire et 14 dossiers d'établissements candidats à l'agrément provisoire.

Dans la catégorie de la formation qualifiante, 35 dossiers sont présentés. 11

VIE ASSOCIATIVE

Les membres de la CONADEC renforcent leurs capacités managériales

es animateurs des organisations de base membres de la Coordination nationale des ONG du développement et de l'environnement (CONADEC) ont bénéficié samedi 21 août dernier, à Brazzaville, d'une formation sur l'élaboration de la vision d'une ONG, c'est-à-dire le point de démarrage d'une association ou ONG.

Les membres de la CONADEC pedndant la formation



19 participants, venus des associations membres de la plateforme CONADEC, ont pris part à cette formation animée principalement par Daniel Oba, sociologue et président du Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (MOJECRA). Parmi ces associations, l'Association congolaise pour l'économie sociale et familiale (ACESFA), l'Initiative intégration locale (INTEGRAL), l'Association pour le développement urbain et rural (ADUR), MOJECRA, l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC) liloba.

La formation donnée est le fruit d'un constat: nombre d'associations ou ONG sont mal gérées parce que leur création ne repose pas sur un problème ou un besoin réel bien identifié des populations. «Le problème ou le besoin précède la vision, c'est la clé pour la découvrir. La vision doit être claire, inspirante et ambitieuse pour guider, motiver et faire adhérer tous les membres de l'organisation. Elle doit être dans les cœurs et l'esprit des membres de l'équipe. Elle doit répondre à un besoin d'une communauté, d'un peuple (pauvreté, justice inclusion culture, éducation, santé...). Elle est partagée par l'ensemble de l'équipe ou par tous les membres de l'organisation et permet de garder le cap», a dit l'animateur de l'atelier. Avant d'embrayer sur les autres aspects liés à la vision, c'est-à-dire ses composantes: la vocation, la finalité et le but.

La finalité ou l'objectif à long terme est souvent qualitatif et difficile à mesurer. Elle est différente des objectifs à moyen et court termes qui sont souvent quantifiés et mesurables. Et, la vocation d'une organisation de développement par exemple est exprimée en terme d'impact sur la communauté locale ou nationale (En quoi notre travail contribue-t-il à améliorer la communauté?). A cela s'ajoutent la mission, l'ambition et les valeurs et la stratégie...

«La formation donnée, bien que complémentaire à nos prérequis, a été d'une importance capitale, car pour éviter toute navigation à vue, la création d'une organisation doit reposer sur un rêve à réaliser, une vision. Si celle-ci n'est pas bien définie l'association ou l'ONG ne pourra pas atteindre ses objectifs moins encore son but. La vision doit être claire, et détaillée. La formation va nous aider à mieux nous professionnaliser», a estimé B. Onckouo, participante et membre de l'INTEGRAL.

V. MALONGA

dossiers d'établissements d'agrément définitif; huit dossiers d'agrément provisoire et 16 dossiers d'établissements candidats à l'agrément provisoire.

Ouvrant les travaux de cette session, le ministre Maguessa a précisé qu'il est temps de systématiser le contrôle et l'inspection de tous les établissements du sous-secteur de l'éducation. Il a placé cette session sous le signe de la rigueur nécessaire à la bonne qualité de l'éducation. «Elle s'inscrit dans l'ordre de l'engagement du Président de la République a éradiquer les antivaleurs. Je vous exhorte à travailler dans la sérénité que requièrent les délibérations liées à l'avenir de notre nation qui passe par une bonne éducation et une bonne formation de la jeunesse», a-t-il déclaré.

E M-O

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Avis de Recrutement: Poste: Assistant.e Administratif et Financier du Projet Gestion des Risques des Catastrophes.



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé Renforcement de la résilience et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo, par la Croix-Rouge française (CRF) dans le corridor fluvial dans le Département de la cuvette centrale et des guartiers périphériques de Brazzaville, la Délégation de la Croix Rouge Française cherche à recruter un(1) Assistant e Administratif et financier basé e à Oyo avec des missions à Loukolela et Mossaka (La description complète du poste est disponible au bureau de la CRF).

Supervision hierarchique:	Adjoint Chef de Projet
Statut:	Salarié à temps plein
Durée du contrat:	CCD de 12 mois avec possibilité de renouvellement
Lieu de travail:	Oyo avec des missions à Mossaka et Loukolela
Horaire de travail:	De lundi à vendredi de 8h à 16h30

I- RESPONSABILITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité de l'Adjoint Chef de projet, le/la Assistant.e Admin-Fin est responsable de la bonne tenue des opérations financières et RH de la base de Oyo dans le strict respect des procédures administratives et financières définies par la Croix-Rouge Française

II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES:

- Assurer la gestion de la caisse de la base de Oyo; - Assurer la saisie comptable des transactions de la base de Oyo; - Assurer la gestion du personnel (agents d'entretiens); - Accueil des partenaires et du public et la gestion des courriers etc.
- Assurer tout autres taches, en lien avec le poste, demandées par la hiérarchie. **Qualifications requises:**

Formation en gestion, comptabilité, finance, économie, RH ou tout autre diplôme connexe. Spécificités:

Expérience d'au moins 2 années dans un poste

Une expérience au sein d'une ONG humanitaire est un atout

Connaissances et compétences obligatoires Connaissances en informatique (Excel et

Maîtrise de SAGA est un plus; - Connaissance

des procédures, processus et tâches de travail suivant des objectifs planifiés: - Maîtrise de la

langue française; - Savoir nager. Connaissances et compétences appréciées

Connaissance des langues locales un atout; expérience au sein du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge;

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme (s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement. Lieu de dépôt: Délégation de la Croix-Rouge Française (poste de sécurité) en face de PEFACO Hôtel:/ Bureau CRC Oyo).

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses: rh-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie. fin-congo.frc@croix-rouge.fr Dernier délais de dépôt et d'envoie: Mardi 17 Septembre 2021 à 16h 30.

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 30 Aout 2021 Coordinatrice Finance & Ressources Humaine

Avis de Recrutement: Poste: Assistant.e Logistique du Projet Gestion des Risques des Catastrophes.



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé Renforcement de la résilience et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo, par la Croix-Rouge française (CRF) dans le corridor fluvial dans le Département de la cuvette centrale et des guartiers périphériques de Brazzaville, la Délégation de la Croix Rouge Française cherche à recruter un.e (1) Assistant e Logistique basé e à Oyo avec des missions à Loukolela et Mossaka (La description complète du poste est disponible au bureau de la CRF).

Supervision hierarchique:	Déléguée Logistique
Statut:	Salarié à temps plein
Durée du contrat:	CCD de 12 mois avec possibilité de renouvellement
Lieu de travail:	Oyo avec des missions à Mossaka et Loukolela
Horaire de travail:	De lundi à vendredi de 8h à 16h30

I- RESPONSABILITES PRINCIPALES

Au sein de l'équipe du projet GRC et sous la supervision de la Déléguée Logistique, l'assistant.e Logistique sera chargé.e d'assurer un appui logistique à l'ensemble des activités de la base d'Oyo et de la sous base avancée de Mossaka et Loukolela afin de contribuer à la gestion du programme financé par ECHO. II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES **AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES:**

- Conduire les achats de biens, services et travaux nécessaires au bon fonctionnement du Programme; - Gestion des équipements et du parc véhicule; - Gérer les stocks logistiques; - Garantir la bonne maintenance et la sécurité du cadre bâti; - Assurer la supervision, la formation et l'encadrement des personnels logistiques: le chauffeur, les piroquiers, les gardiens et les techniciens de surface; - Assurer la sécurité des activités programmatiques; Qualifications requises:

Niveau BAC +2 minimum, formation en logistique ou domaine affilié est un plus.

Spécificités: - Au moins 3 ans à un poste similaire dans des structures internationalement reconnues; - Une expérience au sein d'une organisation internationale de milieu humanitaire constitue un atout sérieux.

Connaissances et compétences obligatoires

- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word et Excel): - Bon niveau rédactionnel en Français, synthétique et clair; - Savoir nager Connaissances et compétences appréciées

Connaissance des langues locales un atout; expérience au sein du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge;

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme (s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement. Lieu de dépôt: Délégation de la Croix-Rouge Française (poste de sécurité) en face de PEFACO Hôtel:/ Bureau CRC Oyo)

Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses: rh-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie. Fin-congo.frc@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et d'envoie: Mardi, 17 Septembre 2021 à 16h 30

Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Brazzaville, le 30 Aout 2021 Coordinatrice Finance & Ressources Humaine

unicef for every child

Consultant/e national/e pour l'élaboration de la Politique nationale de Développement intégré de la Petite enfance

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Pour sauver leur vie. Pour défendre leurs droits. Pour les aider à réaliser leur potentiel. Dans 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, partout, chaque jour, afin de construire un monde meilleur

Et nous n'abandonnons jamais.

Pour chaque enfant, un champion But de la consultation

La promotion du paquet d'interventions inscrite dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) et la Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant, a été incorporée dans le cadre légal national, notamment dans

portant protection de l'enfant en République du Congo. Malgré ces instruments qui garantissent les droits des enfants, le développement holistique du jeune enfant constitue une préoccupation majeure pour les

la loi n°4-2010 du 14 juin 2010

autorités congolaises La finalité de cet exercice est de faire en sorte qu'en République du Congo, tous les enfants de 0 à 8 ans réalisent pleinement leur potentiel de développement, qu'ils soient en bonne santé. bien nourris et en sécurité, et soient ainsi préparés pour un bon départ dans la vie. Cette vision apparaîtra dans toutes les politiques, plans et textes officiels qui y sont reliés, et toute collaboration avec les institutions de la société civile et du secteur privé visant à réduire la pauvreté, au profit des enfants vulnérables et de leurs familles sera privilégiée. Ce travail de portée nationale conduira le/la consultante/e sélectionné/e à réaliser des visites de terrain dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales ciblées en fonction des objectifs poursuivis. Sur la base des résultats de l'analyse documentaire, il proposera la note méthodologique de la politique et concevra les instruments appropriés de collecte de données à réaliser dans 3 ou 4 départements. C'est pourquoi, le/la consultante/e impliquera toutes les parties prenantes qui sont également les utilisateurs de ce document cadre de politique nationale de développement de la petite enfance, découlant du processus. Ce sont: • Le Gouvernement, à travers ses

- ministères notamment: Santé et Population, Affaires sociales et action humanitaire; Promotion de la Femme et intégration de la Femme au Développement, Enseignement Technique et professionnel, Jeunesse et éducation civique, Energie et hydraulique, Enseignement primaire, secondaire et alphabétisation, Justice, droits humains et promotion des peuples autochtones, Intérieur et décentralisation, Enseignement
- · Les organisations de la société civile; Coordination des écoles

catholiques (CDEC) Coordination des écoles évangéliques du Congo (CEEC); Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF); Action des éducatrices pour le développement (AED); écoles conventionnées et privées, etc.

 Les partenaires bilatéraux et multilatéraux: Banque Mondiale, UNESCO. PAM. UNFPA. OMS. UNICEF, Coopération française,

Comment pouvez-vous faire la différence?

Le/la consultante/e sera chargé/e

a) Réaliser la revue documentaire concernant la tranche d'âge ciblée (3-8 ans) sur les informations disponibles relatives à la situation des jeunes enfants en se référant aux données administratives et toute autre donnée disponible en rapport avec les secteurs de l'éducation, la santé, la nutrition, l'hygiène et l'assainissement ainsi que celles de la protection (état civil, violences...);

b) Entreprendre une analyse des différentes politiques sectorielles en vigueur (éducation, santé, nutrition, eau-hygiène et assainissement, protection, etc.) sans omettre celles en lien à l'environnement et aux cadres législatif et règlementaire tout en veillant à l'identification des forces, faiblesses et opportunités desdits cadres au bénéfice de la petite enfance au Congo;

c) Élaborer une cartographie de l'ensemble des intervenants dans le développement de la petite enfance au Congo avec pour chacun, la localisation, les domaines d'intervention, l'échelle/niveau d'exécution /les partenaires ou acteurs d'exécution, les allocations budgétaires consenties, ...;

d) Concevoir les instruments appropriés de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien, ...) à réaliser dans 3 ou 4 départements retenus en fonction des critères de ciblage préalablement définis par le groupe de travail intersectoriel ou le comité de pilotage;

e) Apporter un appui au MEPSA dans (i) la mise en place des structures institutionnelles d'accompagnement (Comité technique intersectoriel ou Groupe sectoriel Développement de la Petite Enfance; (ii) le suivi et la coordination des activités de collecte des données à partir des instruments préalablement construits et (iii) l'examen et l'adoption de l'approche méthodologique à retenir (méthodes quantitatives et qualitatives) pour mener à bien l'élaboration du document de politique; f) Soumettre au groupe de travail intersectoriel ou au comité de pilotage, le draft du document de politique nationale présentant une partie analytique/état des lieux/ diagnostic holistique et une seconde consacrée au cadre d'orientation stratégique avec des pistes d'actions pour chaque acteur. Le document se terminera par un plan d'action de 3 ou 5 ans selon l'option que le Gouvernement prendra et une feuille de route pour l'application des recommandations-phares;

g) Organiser et faciliter l'atelier de cadrage (au moment du lancement) et l'atelier de validation (à la fin du processus) de la Politique Nationale DPE avec la participation du groupe de travail intersectoriel ou le comité de pilotage ainsi que celle des partenaires techniques et financiers. Consultez l'intégralité des Termes

de Référence sur https://jobs. unicef.org/en-us/job/543578

Pour vous qualifier en tant que défenseur de chaque enfant, vous devrez avoir...

- Un diplôme universitaire supérieur (Master ou supérieur) en Recherche en sciences de l'éducation, Planification de l'éducation, Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Développement intégré de la petite enfance et domaines connexes,

- Un minimum de 05 années d'expérience professionnelle pertinente dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'éducation/d'éveil de la petite enfance.

Comment postuler?

Allez sur https://jobs.unicef.org/ en-us/job/543578 pour consulter les TDRs complets.

Connectez-vous ou créez un compte, et soumettez votre candidature

Le/la candidat/e devra soumettre une offre technique et une offre financière. Durée de la consultation: 2,5

mois à compter de la date de signature du contrat. Délai de soumission: 12-sep-

tembre2021 Pour chaque enfant, vous démontrez...

Les valeurs de l'UNICEF de bienveillance, de respect, d'intégrité, de confiance et de responsabilité et les compétences de base en communication, en collaboration avec les gens et en quête de résultats.

L'UNICEF s'engage en faveur de la diversité et de l'inclusion au sein de ses effectifs et encourage tous les candidats, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leurs origines religieuses et ethniques, y compris les personnes handicapées, à postuler pour faire partie de l'organisation.

L'UNICEF applique une politique de tolérance zéro à l'égard des

comportements incompatibles avec les buts et objectifs des Nations Unies et de l'UNICEF, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. L'UNICEF adhère également à des principes stricts de protection de l'enfance. Tous les candidats sélectionnés devront adhérer à ces normes et principes et seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents. Les vérifications des antécédents comprendront la vérification des diplômes universitaires et des antécédents professionnels. Les candidats sélectionnés peuvent être tenus de fournir des informations supplémentaires pour effectuer une vérification des antécédents.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et passeront à l'étape suivante du processus de sélection.

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des «membres du personnel» en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF, et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (comme les droits à congé et la couverture d'assurance). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les conditions générales des contrats de services de consultants et d'entrepreneurs individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de toutes taxes et/ou droits. conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

INTERVIEW

Monique Alfred Ondzé Abouem, artiste-peintre, artisane et écrivaine

L'allée piétonne Charles Ebina Yomvoula, au centre-ville de Brazzaville, abrite du 30 août au 5 septembre 2021 la deuxième édition de la Foire de l'entreprenariat féminin, placée sous le thème: «Femme artisanes à la conquête du marché». Artiste-peintre, artisane et écrivaine, Monique Alfred Ondzé Abouem prend part à cette rencontre annuelle organisée par le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat. L'artiste aux multiples facettes s'est prêtée à nos questions.

*Cela fait un bon moment qu'on vous a perdu de vue. Qu'êtes-vous devenue?

**Je suis là. Comme on le dit, je joue un peu le rôle de héros dans l'ombre. Je suis là, je travaille. J'ai disparu pendant deux ans, c'est vrai. Mais pendant ce temps, je ne dormais pas sur mes lauriers. J'ai sorti un roman qui a trois tomes dont je n'ai pas encore eu l'occasion de faire la présentation-dédicace. Hormis cela, je me suis lancée dans l'artisanat. Je fais de l'artisanat de récupération. Je travaille beaucoup sur la matière plastique. Je pense qu'avec le temps, vous aurez l'occasion de découvrir tout ce que je fais.

*Vous avez à votre actif deux livres. Pouvez-vous nous les présenter brièvement?

**Le premier livre est un roman intitulé «Une vie de brimade en terre promise», publié en 2013, aux Editions L'Harmattan-Congo. Il parle de la maltraitance de l'orphelin et de la condition féminine. Ça parle aussi des maux qui minent la société.

Le deuxième livre est intitulé «Ha ha mon temps!». C'est un roman de trois tomes, paru à la maison d'édition Kongo. Il parle aussi de tout ce que nous voyons dans la société, d'un peu de tout. Vous savez, l'artiste ne vient pas du néant, il est dans la société, il observe et écrit.

*Vous avez ouvert une galerie d'art. Pouvez-vous nous en dire davantage?

**Bien volontiers. Effectivement, j'ai ouvert une galerie d'art sise en diagonale du ministère de la Culture et des arts, vers le marché Plateau, au centre-ville de Brazzaville. Je l'ai nommée «Le bazar des génies». Vous allez sûrement me poser la question de savoir pourquoi ce nom? C'est tout simplement, parce que c'est à l'intérieur que je puise mon inspiration. C'est là-dedans qu'on rencontre beaucoup d'objets. Il y a de la littérature, mais aussi de l'artisanat, de la peinture, un peu de tout. Donc, je peux dire que c'est là où les génies se retrouvent pour créer du beau.

*Pour revenir à la foire à laquelle vous participez, pouvez-vous nous présenter les différents objets qu'on trouve dans votre stand?

**J'ai exposé un peu de tout. Ce n'est pas pour rien que j'ai ap-



Monique Alfred Ondzé

pelé ma galerie «Le bazar des génies». C'est parce que je fais aussi de la décoration, il y a des bancs et des sacs en liane décorés, des perles, des bijoux, de la peinture, puisque je suis aussi peintre. Je travaille aussi avec du plastique. C'est vraiment un bazar des génies. Chaque génie vient exprimer son inspiration et moi je suis là pour travailler.

Je fais de l'artisanat de récupération. Donc, je récupère des objets usés que je transforme en beaux objets, dans le domaine de la décoration, tel que du plastique qui traine par-ci par-là, je récupère et je fabrique des boucles d'oreilles, des bijoux, des paniers, beaucoup d'objets qui peuvent être visités notamment au Bazar des génies.

*Pour conclure notre entretien, auriez-vous un message, un vœu, un souhait ?

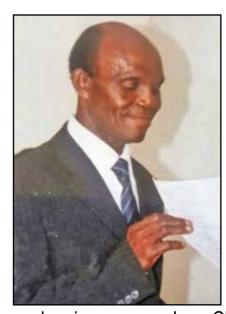
**J'aimerais dire à toutes les femmes qui vont me lire à travers vos colonnes que tant qu'il y a vie, il y a de l'espoir. On ne doit

pas baisser les bras. Quelles que soient les difficultés qu'on rencontre, on doit toujours se battre. faire quelque chose pour sortir du néant. De nos jours, on ne peut pas attendre que tout vienne de l'homme. La femme n'est plus la femme objet ou la femme qui doit se cacher dans les casseroles. La femme de nos jours crée, elle se bat. Je peux dire que c'est grâce à la femme que le monde entier doit sourire. Parce que lorsqu'on voit une femme, normalement, elle est une source de sourire et de joie. Donc, que celles qui s'intéressent à ce que je fais, que ce soit du côté littéraire ou de l'artisanat, je suis là, ma porte est largement ouverte pour travailler avec tout le monde. Parce que seule, je ne peux pas tout faire. L'union fait la force, dit un adage bien familier. Je suis là au «Bazar des génies». Elles peuvent passer, si le cœur leur en dit.

> Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

IN MEMORIAM

4 septembre 2006 - 4 septembre 2021



Onze ans, depuis que papa Jean-Claude AMBIME a quitté la terre des hommes. En mémoire de ce triste et douloureux événement, la veuve et les enfants AMBIME invite tousles membres de la famille, les amis et tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour papa Jean-Claude AMBIME.

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200

Retrait sur place: 31.200 Expédié: 46.800 <u>France, Afrique</u>

France, Afrique
Francophone
91 Euros

182 Euros Autres pays d'Afrique 96 Euros 192 Euros

96 Euros 192 Euros

Amérique-Asie 100 Euros 200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Juste Mad, promotrice culturelle, styliste, modéliste, peintre

«La femme congolaise n'est plus celle qui dormait sur ses deux lauriers»

A la deuxième édition de la Foire de l'entreprenariat féminin, Monique Alfred Ondzé partage le même stand que sa consœur Juste Mad (de son vrai nom Justine Emilie Madieta), promotrice culturelle, styliste, modéliste, peintre, naguère basée à Pointe-Noire, mais ayant, désormais, posé ses valises à Kinkala, dans le département du Pool, où elle tient le Salon des arts et de la mode du Pool. Interview.

*Naguère basée à Pointe-Noire, vous avez pris la résolution de vous installer à Kinkala, suite à l'incendie de Brazzaville par le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat?

Les deux artistes dans leur stand

votre galerie d'art. Qu'est-ce que cela vous fait de participer à cette foire organisée à que si je participe à cette foire, c'est pour échanger avec mes sœurs par rapport à leurs fi-



Juste Mad

lières d'activités. Ceci dit, cela me fait énormément plaisir d'y participer, d'échanger aussi avec les autres, surtout dans le cadre des expériences professionnelles artisanales.

*Quels sont les différents produits que l'on trouve dans votre stand?

dans votre stand?

**Je suis venue promouvoir l'artisanat de Kinkala, et, d'une manière générale, celui du département du Pool. Donc, j'ai amené les "moutètes", parce que, vous savez, aujourd'hui, beaucoup de gens ne connaissent plus ces ustensiles qu'utilisaient

nos grands-mères au village. Au Pool, lorsque les mamans allaient aux champs, elles utilisaient les "moutètes". Mais aujourd'hui, ça n'existe pratiquement plus. A la place, on se sert des cuvettes. Si i'ai amené les "moutètes", c'est pour montrer aux jeunes et à la population congolaise leur importance. Il y a aussi des nasses, des coffres forts traditionnels, des pétrins, des colliers, du raphia, des cauris, des mortiers et des pilons. On a également des tableaux de peinture faits avec des matériaux naturels, tels que le kaolin, la terre. C'est une façon de montrer que nous, au Congo, nous pouvons également faire des tableaux de peinture sans pour autant utiliser tous ces produits artificiels. Ce sont donc des produits made in Congo, plus précisément made in Kinkala et le Pool.

*Justement, comment les choses se passent-elles pour vous à Kinkala?

**Les choses se passent très bien. Tout dernièrement, j'ai organisé au Musée Matsoua le Salon des arts et de la mode du Pool. Les gens avaient vraiment apprécié l'initiative. Vous savez, comme je l'ai toujours dit, le Pool a connu beaucoup de périodes douloureuses. Mais, aujourd'hui, on essaie un peu de réveiller la population de ce département qui doit tourner la page de la guerre. Cela appartient désormais au passé. Nous devons travailler pour rattraper le retard, favoriser le développement de ce département qui n'a que trop souffert. Si on ne se met pas au travail, personne ne viendra le faire à notre place. Donc, il est grandement temps que nous puissions travailler. Voilà pourquoi, moi, je me suis déjà réveillée et je montre l'exemple pour que les autres suivent. Parce qu'on dit que la charité bien

ordonnée commence par soi-

même. Il faut travailler. Voilà pourquoi je suis venue à Brazzaville pour montrer aussi aux autres ce que nous fabriquons dans le Pool.

*Auriez-vous un message, un vœu par rapport à cette foire?

**Je demande à nos sœurs qui ne sont pas encore informées qu'il v a une foire qui se tient ici à Brazzaville. Qu'elles viennent nombreuses visiter et voir de quoi la femme congolaise est capable. Moimême, je suis très émue quand je vois ce que mes sœurs fabriquent: savons, jus, bref, beaucoup de choses. Qu'elles viennent découvrir par eux-mêmes. C'est, comme on dit en anglais, no comment. Aujourd'hui, je me dis que la femme congolaise s'est réveillée. Ce n'est plus la femme qui dormait sur ses deux lauriers pour attendre que le mari vienne lui donner à manger ou de l'argent pour la popote. Aujourd'hui, la femme congolaise est aussi capable de contribuer dans la popote. Notamment à travers ce genre d'activités qu'il faut vraiment encourager. Donc, c'est à nous de nous mettre ensemble, l'union fait la force, dit-on.

Propos recueillis par









MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX **UNITE DE GESTION DU PROJET**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004-FNT/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE CHARGE DE L'ALPHABETISATION DU DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

- 1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet Lisungi-Systeme de Filets Sociaux et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché des fournitures bureau et matériel didactique au profit des structures du ministère de l'enseignement primaire, secondaire chargé de l'alphabétisation du département de la Likouala.
- 2. L'Unité de Gestion dudit Projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations conformément aux sous lots suivants:
- Sous lot 1: Matériels didactiques et scolaires des établissements primaires (Bétou, Envellé, Dongou, Impfondo)
- Sous lot 2: Matériels didactiques et manuels scolaires des collèges (Bétou, Envellé, Dongou, Impfondo);
- Sous lot 3: Matériels didactiques et manuels scolaires des lycées (Bétou, Impfondo);
- Sous lot 4: Fournitures de bureau des écoles

primaires, collèges et lycées;

- Sous lot 5: Fournitures de bureau de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation de la Likoua-
- Sous lot 6: Fournitures de bureau au profit de l'inspection de l'enseignement primaire (Impfondo, Bétou, Enyellé, Dongou)
- Sous lot 7: Fournitures de bureau de l'Inspection des collèges (Impfondo, Bétou, Enyellé, Dongou)
- Sous lot 8: Matériels didactiques et manuels scolaires des écoles ORA
- 3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
- 4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI-SYSTEME DE FI-

LETS SOCIAUX, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo) et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 8 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

- 5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. Le document d'Appel d'offres pourra être adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.
- 6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2021 à 13 heures, heure de Brazzaville. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse du Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAÚX mentionnée ci-dessous le 17 septembre 2021 à 13 heures 30 minutes.

L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante:

Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, quartier Batignolles-Brazzaville E.mail: lisungi@gmail.com, République du Congo.

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES** DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE N°384/2021/BZ-C **INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N° de Réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	27388 du 12-07-21	Sect: Zone non cadastrée; Sup: 19.809,40m2 soit 1ha98a09ca	VILLAGE MINGALI-BAMBOU		N'GAKOSSO Marie Gabrielle
2	27317 du 28-06-21	Sect AN, bloc 18; Plle 4bis (ex.94); Sup: 401,48m2	RUE KINKEMBA	7-BZV	MANSEKA Christelle Priscille Bienvenue
3	27524 du 11-08-21	Sect P8, bloc 201; Plle 6bis (ex.7); Sup: 228,06m2	89, RUE LOUOMO	4-BZV	NDONGABEKA lidore
4	27239 du 03-06-21	Sect P1, bloc 12; Plle 02; Sup : 342,80m2	26BIS, RUE KOUYOUS	3-BZV	GATSE Ludvin Nynson
5	27387 du 12-07-21	Sect P5, bloc 109; Plle 3; Sup : 197,88m2	82BIS, RUE BAKOUKOUYAS	3-BZV	ITOUAD Hugues Patrick Gérard
6	27386 du 12-07-21	Sect AP2, bloc 227; Plle 01; Sup: 500,67m2	18, RUE MASSENGO (QUARTIER LA BASE)	7-BZV	IBARA Fulbert
7	27376 du 08-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 350,00m2	QUARTIER UNIVERSITE D. S. NGUESSO	POOL	MOUELE Boniface
8	27370 du 07-07-21		24, RUE LEBANGO (QUARTIER 903 NKOMBO-MATARI)	9-BZV	Amadou Badourou SOW
9	26986 du 31-03-21	Sect P14B, bloc 28 ; Plle 5bis ; Sup : 169,28m2	55BIS, RUE OTARI	9-BZV	AKIRIDZO OPOMO KEDOPIELE Fiacre
10	5343 du 28-01-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	DJIRI (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	EBANDJO Jean Macaire
11	26987 du 31-03-21	Sect 14, bloc 71; Plle 26bis; Sup: 193,44m2	32BIS, RUE DJIELE	6-BZV	AKIRIDZO OPOMO KEDOPIELE Fiacre
12	27460 du 23-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 782,51m2	QUARTIER UNIVERSITE D. S. NGUESSO	POOL	GOKABA-ISSONGO Grâce Olivia
13	27480 du 29-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 327,25m2	RUE DE LA PROMESSE DIVINE	7-BZV	BAKALE Fortunelia Sephora
14	27406 du 12-07-21		OCH CASE 213 (MOUNGALI III)	4-BZV	TENEMBONGO Denise
15	26837 du 22-02-21	Sect CJ, bloc 90 ; Plle 6bis ; Sup : 219,37m2	9BIS, RUE MALAKI (QUARTIER MASSENGO 3 POTEAUX)	9-BZV	NGOUAMBA OMRAAM Chandra
16	27456 du 22-07-21	Sect CI, bloc 90 ; Plle 13 ; Sup : 820,00m2	22, RUE OSSOBE (QUARTIER IMPOH MANIANGA)	9-BZV	DZOMBALA Michel
17	27348 du 05-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 720,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	OKO Nester Esdras Dieudonné et OKO Pams Abigail Constie
18	27349 du 05-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 382,72m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOUNGUESSO QUARTIER IHOUEME	POOL	MOKOULAWE NDZANGAMA Pamela Brunelle
19	27352 du 05-07-21		QUARTIER INOUEME (ANCIEN PEAGE)		DEMBAULT Velycia Dhuiduine
20	26789 du 03-07-21		QUARTIER INOUEME (ANCIEN PEAGE) QUARTIER FLORENT TSIBA		DEAMBA TAKAW Elly Vernessia
	27705 du 05-02-21	Sect P12, bloc 120; Plle 2; Sup : 326,78m2	2BIS, RUE BOUZALA	6-BZV	BAYAKA Pauline
22	26886 du 08 03 21	Sect P9, bloc 119 ; Plle 13 ; Sup : 267,36m2	75, RUE MOSSAKA	5-BZV	BALE COROUNA Franck Armel Bienvenu
23	107/10 du 25 06 20	Sect BD3, bloc 7; Plles 6 et 7; Sup : 439,84m2		9-BZV	OBOMBY Edith Alexandrine
23	22455 du 25-00-20	Sect CH, bloc 113; Plie 49; Sup : 400,00m2	1, RUE OTOMBA (QUARTIER MATARI)	9-BZV	SALA NGAMBOU BENGUENE Mick Rachel
2 4 25	10740 du 19-11-20	Sect CJ, bloc 30; Plies 2 et 3; Sup : 797,56m2	RUE SAFOULAY (QUARTIER 715 ITATOLO)	9-BZV 9-BZV	OBOMBY Edith Alexandrine
26 26	19740 UU 20-00-20	Sect CJ, bloc 30 , Files 2 et 3 , Sup . 797,301112	RUE ISSEMBA (QUARTIER TROIS POTEAÚX)	3-BZV	Enfants MACKOSSO
20 27	21413 du 20-01-21	Sect P2, bloc 34; Plle 11 (ex. 6); Sup : 372,76m2	67, RUE HAOUSSAS		Enfants ELENGA PUMBA
2/	21150 du 30-12-19	Sect F, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 705,33m2	26, RUE MOUENE INGOULOU (OWANDO)		
28	21146 du 30-12-19	Sect H, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 790,98m2	AVENUE MARIEN NGOUABI (QÙARTIER ÓKOUNGOU NORD)	CUVETTE	ELENGA PUMBA Crépin Rock
29	21149 du 30-12-19	Sect F, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 552,40m2	24, RUE MOUENE INGOULOU (QUARTIER OKOUNGOU NORD)	COVELLE	ELENGA PUMBA Crépin Rock
30	2/533 du 12-08-21	Sect BF (ex. BD), bloc 27 ; Plle 1 ; Sup : 636,59m2	2, RUE INKIENOU (QUARTIER KOMBO MATARI)		AL SHEHABI Khaled Ali Nasser
31	21896 du 24-07-20	Sect AT, bloc 20 ; Plle 32 ; Sup : 178,21m2	29, RUE MAMPOUYA BENJAMIN (QTIER NGAMBIO)		NGAKOULA Landry
32	2/4/4 du 2/-0/-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,47m2	VILLAGE LIFOULA (TERRE INTALI)	POOL	GAKOSSO Barnès Déo-Gracias
33	27446 du 20-07-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	TSOKINI Dieudonné
34	27345 du 02-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.514,45m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	OKANDA OWASSA Auxence
35	2/344 du 02-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 193,65m2	QUARTIER MILLE LOGEMENTS		OKANDA OWASSA Auxence
36	2/436 du 19-0/-21	Sect P5, bloc 102 ; Plle 12 (ex.7) ; Sup : 350,28m2	99, RUE BAKOUKOUYAS	3-BZV	LAH KOUYE
37	22861 du 25-02-21	Sect -, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 395,62m2	MANTESSAMA-SOUH	POOL	OTSASSO-OKOMIKO Delphes Mathilde
38	27270 du 14-06-21	Sect P10, bloc 87 ; Plle 05 (ex.4) ; Sup : 201,44m2	90BIS, RUE MPANGALA	5-BZV	ETOU Lina Estanic
39	2/269 du 14-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,85m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	M'BAN Fulgence
40	27268 du 14-06-21	Sect A, bloc 7; Plle 13; Sup: 397,60m2	QUARTIER STADE DE LA CONCORDE	POOL	MBAN Henri Jonathan La Grange
41	26923 du 18-03-21	Sect P3, bloc 04 ; Plle 12 (ex.7) ; Sup : 369,56m2	77, RUE MBOCHIS	3-BZV	MOUSTAPHA Avis
42	27433 du 19-07-21	Sect P2, bloc 96; Plle 16; Sup : 462,18m2	132, RUE YAOUNDE	3-BZV	OBAMI Marcel
43	27532 du 11-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 739,04m2	RUE DES VAINQUEURS (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	ONDONGO Hyacinthe Bertin
44	27521 du 10-08-21	Sect P13B (ex.P13), bloc 27; Plle 4 (ex.8); Sup : 367,36m2	8, RUE AYOUTA (QUARTIÈR MOUKONDO)	4-BZV	NGAMOKOBA Prisca Carolle Epouse GANDOU
45	27551 du 18-08-21	Sect D2, bloc 10 ; Plle 06 ; Sup : 345,06m2	25, RUE NGANDZI MPIAKA (LA FONTIERÉ)	4-BZV	MOYIKOUA Régis F. et MOYIKOUA née MOUNZENZE M. M. C
Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable Le chef de bureau,					Foit à Prozzoville le 1er contembre 2021

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 1er septembre 2021

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001-2021/MDN/CAB/CGMP.

«Etude sur le projet de modernisation des systèmes d'information et de communication du ministère de la Défense nationale» Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, volet investissement exercice 2021, le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet ou consultant devant réaliser l'étude sur le projet de modernisation des systèmes d'information et de communication du ministère de la Défense nationale.

I. Objet de l'étude:

La présente étude a pour objectifs de produire les dossiers techniques pour la mise en place de l'architecture d'un système d'information et de communication du ministère de la Défense nationale, moderne, fiable et sécurisé devant permettre au commandement de disposer, en temps réel, des informations utiles pour la prise de décision.

L'étude aboutira à la production d'un dossier composé de: -L'étude préliminaire (APS); -L'avant-projet détaillé (APD); -Le dossier d'appel d'offres (DAO).

L'étude sera basée sur:

-La collecte des données; -La reconnaissance des lieux; -La réalisation des études techniques, le dimensionnement des ouvrages et des équipements; -L'élaboration des plans et détails d'ouvrages.

*Sur l'infrastructure de base:

-Mettre en place la dorsale backbone (réseau intranet) du ministère de la Défense nationale; -Installer un réseau tactico-opérationnel du commandement des Forces armées congolaises (niveau stratégique, opérationnel et tactique); -Installer un réseau tactico-opérationnel du commandement de la Gendarmerie nationale (niveau stratégique, opérationnel et tactique); -Rendre interopérables les réseaux des FAC et de la Gendarmerie nationale ; -Rendre interopérable le nouveau système avec les systèmes existants; -Implémenter les services applicatifs innovants (la messagerie collaborative, la vidéo conférence, la vidéo surveillance, la téléphonie IP, la télé-présence, la gestion électronique de documents et autres); -Mettre en place des systèmes de REPUBLIQUE DU CONGO Unité*Travail*Progrès

sécurisation des réseaux et des données; -Renforcer les capacités techniques des personnels (recrutement et formation);

-Elaborer un référentiel de sécurisation des infrastructures.

*Sur les applicatifs:

-Mettre en place l'e-armée et l'e-gendarmerie;

-Elaborer une cartographie des applicatifs spécifiques de chaque entité du ministère de la Défense nationale; -Renforcer les capacités techniques des personnels (recrutement et formation);

-Développer une expertise technique en génie logiciel et applicatif; -Elaborer un référentiel de sécurisation des applicatifs.

II. Financement:

Budget de l'Etat congolais, volet investissement, exercice 2021.

III. Maîtrise d'ouvrage:

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais;
- le Maître d'ouvrage délégué est le Centre Informatique et de Recherche de l'Armée et de la Sécurité (CIRAS).

IV. Composition des dossiers:

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante:

Ministère de la Défense Nationale (Cellule de Gestion des Marchés Publics, rez-de-chaussée), Boulevard Dénis SASSOU NGUESSO, Corniche du Centre-ville, Tél.: +242 06 493 05 38 - B.P.: 101 : E-mail: secretariatmarchéspublics.mdn@gmail.com - Brazzaville, République du Congo.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants:

-une lettre de motivation:

-une note de présentation du bureau d'études ou consultant faisant ressortir les informations ci-après:

*l'expérience générale du candidat;

*les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de

financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années;

*la capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière;

*toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V-Critères de pré-qualification:

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou consultant porteront sur:

- -l'expérience générale du candidat;
- -l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées;
- -la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI-Présentation des dossiers:

Les dossiers devront être rédigés en français et présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le ministre de la Défense nationale (cellule de gestion des marchés publics) avec la mention:

«Etude sur le projet de modernisation des systèmes d'information et de communication du ministère de la Défense nationale» «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

VII-Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point au plus tard le 20 septembre à 14 heures précises (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 25 septembre et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII-Informations complémentaires:

Les candidats intéressés pourront obtenir des informations complémentaires au ministère de la Défense nationale (cellule de gestion des marchés publics), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures.

Fait à Brazzaville, le 1er septembre 2021

Le Directeur de cabinet,

Commissaire colonel (ER) Albert Stève GANVALA

Etude de Maître Brislaine KOUTOU Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL MAQUENE BATIMENT

Société A Responsabilité Limitée au capital de TROIS MILLIONS DE F. CFA 98 Avenue Alger, quartier 7-7 de Dany, arrondissement n° 3 Tié-Tié Téléphone: 05 557 57 79/06 657 57 79 RCCM N° CG-PNR-01-2014-B12-00619 Pointe-Noire

Aux termes d'un procès-verbal de | l'assemblée générale mixte dressé par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, en date du vingt-sept juillet deux mil vingt et un, dûment enregistré le cinq août deux mil vingt et un, sous le folio 144/35, no 5881, les associés de la Société MAOUENE BÂTIMENT SARL. ont délibéré sur deux points, à savoir:

1- EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL:

Suite à l'extension de l'objet social, l'article 2 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit:

La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tout autre pays:

- Vente de matériaux de construction; - Vente en gros et au détail de boissons
- locales et importées:
- Import-Export;
- Construction des maisons individuelles;
- Rénovation des logements anciens;
- Réalisation des projets locaux (écoles, salles municipales etc...);
- Réalisation des travaux de génie civil;

- Electricité, plomberie, ferronnerie et climatisation:
- Transformation des conteneurs derniers voyages en bureau, et bavie;
- Etudes des plans architecturaux.

2- RENOUVELLEMENT DU MANDAT **DU GERANT:**

Monsieur Antoine MOUYABI MAOUE-NE a été reconduit aux fonctions de gérant, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

En conséquence de cette décision, les statuts de la société ont été mis à jour en date du vingt-huit juillet deux mil vingt et un, et dûment été enregistrés le cinq août deux mil vingt et un, sous le folio 144/32, n°5878.

DEPOT LEGAL: Dépôt légal a été fait au greffe du tribunal de commerce, en date du dix août deux mil vingt et un, et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00405.

Pour avis

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des

semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020. Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

Les Bacheliers, les filières suivantes: BTS 8 Licence Pro: - Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport - Marketing et Action Commerciale - Comptabilité et Gestion des Organisations - Assistant de



- Direction Réseau et Télécommunication. Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise
- Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise
- Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : Durée de la formation : 6 mois

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité



Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires -Conférences – Activités culturelles...

Suéco offre aussi des formations à la carte

- Informatique (Word Excel Publisher Power Point et autres logiciels à la
- Anglais (Beginner level Intermediate level Advanced level)

Contacts: suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Diables-Rouges: les fans ont soif de victoires!

'n finir avec la disette de victoires internationales; est ce que le public attend des Diables-Rouges qui ont débuté jeu-di 2 septembre 2021 à Johannesburg en Afrique du Sud, face à la Namibie (son terrain de Windhoek étant suspendu), leur campagne des qualifications pour le Mondial 2022, avant la réception, le 7 septembre à Brazzaville, des Lions de la Téranga, favoris du groupe H. Les Diables-Rouges en découdront ensuite avec le Togo, troisième pro-

tagoniste du groupe H. C'est donc une nouvelle aventure qui commence pour les Diables-Rouges qui végètent et courent après leur glorieux passé. L'aventure est interdite de pronostics. Pourtant il y a des optimistes jusqu'à la moelle qui pensent que le Congo aura une belle carte à jouer au cours de cette première étape des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar

Le football congolais en est à sa énième participation aux éliminatoires de la Coupe du monde. Une seule fois, les Diables-Rouges ont été à un doigt de la phase finale. C'était lors des qualifications du Mondial 1998 dans un groupe très huppé avec l'Afrique du Sud, la RDC et la Zambie. La qualification leur avait filé des doigts lors de la dernière journée face aux Bafana Bafana alors qu'il suffisait d'un match nul pour la décrocher.

Sous la férule de son président Sylvestre Mbongo, la FECO-FOOT avait investi d'immenses ressources humaines et morales.



Les Diables-Rouges version Paul Put. (Ph. d'arch)

DERNIERE HEURE

Match nul d'entrée pour le Congo

Ce n'est pas la meilleure entame de compétition qu'on pouvait attendre du Congo. Jeudi 2 septembre à Johannesburg, les Diables-Rouges ont débuté les éliminatoires de la Coupe du monde 2020 en accrochant la Namibie (1-1). Menés au score à partir de la 24e minute de jeu, ils ont égalisé par Guy Mbenza (57e) entré en cours de j eu. Mardi prochain, le Congo recevra le Sénégal (victorieux du Togo, 1-0 à Thiès) au Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

actuels

De son côté, Jean-Claude Ganga, alors président de l'ACNOA et du Comité olympique congolais avait mis à contribution ses relations

doivent relever ce défi, vieux maintenant de vingt-quatre ans. Dans cette optique, la FECOFOOT s'est efforcée de réunir le maximum

d'ingrédients susceptibles d'ame-

ner l'équipe dans le peloton des

meilleures sélections africaines:

un nouvel entraîneur, le Belge Paul

Put, une ossature totalement bouleversée, un état d'esprit nouveau. Le public espère que cela assurera aux Diables-Rouges un meilleur

Il n'y a pas mille manières de décrocher une qualification. Elle requiert l'homogénéité du groupe et sa capacité à se battre. Non seulement pour monter le verrou de son but, mais en mettant aussi en pratique le slogan : «la meilleure défense, c'est l'attaque».

Les Diables-Rouges ont-ils grandchose à se mettre sous la dent ? On attend de voir.

Jean ZENGABIO

HANDBALL

Encore raté pour la DGSP!

en Italie pour offrir aux Diables-

Rouges des stages de préparation

Diables-Rouges

dans ce pays.

🕽 omme en 2019 à Oujda lors de sa première tentative, la formation féminine de la Direction générale de la sécurité prési-dentielle (DGSP) quitte la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe mardi 31 août à Meknès, aux portes de la finale.

L'unique représentant du handball congolais à la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe qui se déroule à Meknès, au Maroc, devra patienter pour tenter de remporter le trophée. La DGSP est en effet tombée mardi 31 août dernier sur un os en demi-finale, le Tonnerre Kalara club de Yaoundé, son adversaire à cette étape de la compétition, qui l'a battue d'une courte tête (31-32)

formation féminine congolaise menait au score (17-15) à la mi-temps! Mais èlle a été rattrapée en deuxième mi-temps, les deux équipes s'étant séparées à égalité : 28-28. Et c'est pendant la prolongation que les Camerounaises ont trouvé les ressources pour passer devant et l'emporter in-extremis.

La DGSP n'ira donc pas en finale alors que nombre de férus congolais du handball rêvaient de la voir disputer le titre continental, après son parcours sans faute



La DGSP est tombée en demi-finale

(trois victoires en autant de matches) lors de la phase de poules. Adieu veaux. vaches, couvées. C'est vraiment le cas de le dire pour la DGSP écartée de justesse à la porte de la finale.

Une élimination engendre forcément la déception, d'autant que dans le cas d'espèce, la DGSP n'est pas passée loin. Mais ce sont les Camerounaises qui se sont qualifiées et il n'y a pas de quoi faire la fine bouche. On se souvient qu'au niveau des sélections nationales, il y a quelques semaines lors de la CAN "Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba" organisée par le Cameroun, les Diables-Rouges avaient été sorties de la compétition par les Lionnes indomptables du pavs hôte.

Il n'est pas question de chercher un bouc-émissaire, parce que le sport congolais, dans son ensemble, n'est pas au mieux en ce moment. Mais on ne peut passer sous silence que le Congo s'est encore tristement illustré sur le terrain administratif au Maroc. Après six journées de compétition, le pays n'avait toujours pas payé ses droits de participation. La DGSP s'exposait à une exclusion. On ne va quand même pas au combat sans munitions! Désorganisation, légèreté ou ignorance? Un compromis a été finalement trouvé, permettant à la DGSP de poursuivre la compétition. Mais, l'image du pays en a pris un sacré coup.

Jean ZENGABIO

AFROBASKET 2021

Enorme surprise à Kigali

Quelle énorme surprise à Kigali où le Nigeria, finaliste des deux dernières éditions de l'Afro-basket et champion en 2015, a pris la porte! Il n'a pas atteint les quarts de finale de la compétition, éliminé en barrages (80-68) par l'Ouganda qui n'avait pourtant gagné qu'un seul match en poules. Une grosse sensation. Les Ougandais en sont seulement à leur 3e participation à l'Afrobasket. Ils n'avaient d'ailleurs jamais fait mieux qu'une 13e place (2017). En quarts de finale, l'Ouganda a affronté le Cap-Vert jeudi 2 septembre. L'autre invité surprise des quarts de finale est le Soudan du Sud. Pour sa première participation, il a atteint les quarts de finale.

Sénégalais et Ivoiriens sont les premiers demi-finalistes, aux dépens respectivement de l'Angola (79-74) et de la Guinée (90-50). La Tunisie rejoint ce duo en se débarrassant du Soudan du Sud (80-65)

JEAN-MICHEL MBONO "SORCIER" REPOND A VOS QUESTIONS

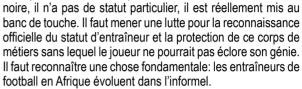
Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et v répond.

*L'entraîneur africain estil résolument mis à la touche?

**J.-M.MBONO: C'est lui qui accompagne le joueur et les succès de l'équipe et qui mène au salut. Mais personne ne lui accorde une place prépondérante en cas de victoire (généralement, c'est le buteur qui est ova-

En cas de défaite, il assume seul "les mauvais choix" qui ont fait perdre l'équipe.

Si en plus, comme en Afrique



Le président du club est donc seul à savoir qui il recrute et pourquoi il le recrute. Que l'entraîneur ait un niveau ou pas pour encadrer l'équipe à la compétition où elle est engagée, n'intéresse pas le président du club. De la même manière, il le révoque sur un simple coup de tête.

Tout ceci se fait parce qu'il n'existe aucun cadre juridique qui protège l'entraîneur. Les entraîneurs et les présidents jouent au chat et à la souris. C'est-à-dire que les présidents écrasent les entraîneurs lorsqu'ils ont l'occasion ou alors que les entraîneurs fuitent sans rien revendiquer.

*Que pensez-vous de l'immigration des jeunes Africains? **J.-M.MBONO: Le développement de la notion de football business et les effets pécuniaires découlant de la professionnalisation du sport-roi dans le monde, font que de nombreux parents, jadis hostiles à ce phénomène d'expatriation précoce, encouragent désormais leur progéniture à la pratique du football, au détriment même de l'école, en investissant de fortes sommes d'argent. Et même si ces parents ne sont pas toujours persuadés du sérieux de leur démarche, certains n'hésitent pas à tenter le coup de la clandestinité.

Les autorités du football, d'abord, sont les premiers responsables de cet état de choses en ne veillant pas scrupuleusement à l'application de la norme en matière de transferts internationaux. Certains jeunes gens se sont ainsi illégalement retrouvés à l'étranger avec le concours de quelques agents véreux, même de la Fédération. Il faut se rappeler, ici, le principe édicté par la dernière modification du système des transferts internationaux arrêté conjointement par la Commission européenne, la FIFA et la FIFPRO, en septembre 2021.

Pour les joueurs de moins de 18 ans, en zone hors-Europe communautaire, interdiction de mutation internationale, sauf si les parents du joueur s'expatrient pour des raisons justifiées. Dans l'Europe communautaire, c'est-à-dire dans les pays d'Europe appartenant majoritairement à l'Union européenne comme la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal, le Danemark, la Hollande, la Belgique, le transfert international du joueur de moins de 18 ans sera autorisé si le club d'accueil a des structures adéquates et s'engage à respecter le code de conduite.

Il est donc préférable pour les parents dont les enfants ne peuvent rentrer dans les schémas ci-dessus, d'attendre que ceux-ci aient d'abord les 18 ans requis pour un transfert international. C'est à la Fédération de veiller au respect de ces dispositions au plan national. Cenendant, il faut dire que certaines familles nanties peuvent faire intégrer leur progéniture dans les structures équipées d'Europe, dans lesquelles leurs enfants bénéficient d'un encadrement sport-études bien avant

Cette formule a l'avantage de préparer l'avenir de ces gamins indépendamment des résultats qu'ils pourront produire au plan sportif.

(A suivre)

<u>Le saviez-vous ?</u>

Cyclisme: l'ancien coureur cycliste Arsène Rufin Bakouetana. plusieurs fois champion du Congo, a été élu lundi 30 août dernier président de la Fédération congolaise de cyclisme. Une élection reprise pour la troisième fois.

Football : le Gabon s'est incliné (1-2) mercredi 1er septembre à Benghazi devant la Libye pour son premier match des éliminatoires de la Coupe du monde 2022. C'est la pire entame qu'on pouvait imaginer pour les Panthères. Quant à la RDC, sa première sortie s'est soldée par un nul (1-1) face à la Tanzanie à Lubumbashi.